

ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre • www.udc.ch • édition février 2018



Immigration massive 3

Il faut agir maintenant si nous ne voulons pas d'une Suisse à 11 millions d'habitants.



Syndicats corrompus? 5

La libre circulation n'a rien apporté de ce qui avait été promis.



Diktat de l'UE 7

Un accord-cadre nous ferait disparaître de l'échiquier international.



Limiter l'immigration

Près d'un million d'hommes et de femmes ont immigré et se sont établis en Suisse depuis l'introduction de la libre circulation des personnes. Une Suisse à 10 millions d'habitants sera bientôt une réalité – avec les conséquences dramatiques qu'on aperçoit pour notre société et notre pays. La cause: un accord totalement irréaliste conclu avec Bruxelles qui donne à plus de 500 millions de ressortissants de l'UE le droit d'immigrer en Suisse. Les citoyennes et citoyens suisses doivent corriger cette situation avant qu'il ne soit trop tard et que notre prospérité soit définitivement compromise.

Depuis l'introduction de la libre circulation complète des personnes en 2007, l'immigration en Suisse échappe à tout contrôle. Cela fait longtemps qu'elle ne répond plus aux intérêts des Suisses et des étrangers vivant dans le pays.

Non à un droit à l'immigration

Avec son initiative populaire pour une immigration modérée, l'UDC entend limiter l'immigration à un niveau raisonnable. Le but est d'interdire à la Confédération d'accor-

der la libre circulation des personnes à d'autres Etats, donc de donner à des populations entières un droit d'immigrer librement en Suisse. Il faudra à cet effet renégocier l'accord conclu avec l'UE, voir le résilier s'il n'y a pas d'autre solution.

La prospérité est menacée

Si nous n'agissons pas dès à présent, nous ne reconnaitrons bientôt plus notre pays et la prospérité acquise par le travail de plusieurs généra-

tions appartiendra au passé. Les entreprises helvétiques doivent bien entendu toujours avoir la possibilité de recruter à l'étranger les professionnels dont elles ont réellement besoin et qu'elles ne trouvent pas en Suisse. Il faut cependant que la Suisse puisse à nouveau décider souverainement du statut et du nombre d'immigrants qu'elle accepte. C'est la moindre des choses pour un Etat indépendant et c'est aussi la principale raison qui incite les Britanniques à quitter l'UE.

La libre circulation doit cesser

Voilà la seule manière de garantir que la population suisse et que chaque habitant de notre pays y trouve son compte. L'immigration de masse que nous subissons actuellement a pour effet qu'un nombre croissant de personnes doivent se partager le même «gâteau». L'initiative de limitation donne un mandat clair et net au Conseil fédéral et adresse un message explicite à l'UE: incontrôlée et nuisible, la libre circulation des personnes doit cesser.

Editorial



Chères Suissesses Chers Suisses,

Il est grand temps que notre pays reprenne le contrôle de l'immigration sur son territoire et la limite à un niveau raisonnable. Or, l'accord conclu avec l'UE sur la libre circulation des personnes accorde à plus de 500 millions de citoyens de l'UE le droit d'immigrer et de s'établir en Suisse. Hormis la Suisse, aucun Etat indépendant du monde n'a signé un tel accord avec presque un continent entier. Après plus de dix années d'immigration de masse qui n'a apporté aucun gain de prospérité aux citoyens, nous avons atteint un point où le peuple doit prendre une décision définitive en répondant aux questions suivantes: pouvons-nous encore supporter et financer une immigration aussi énorme et ne devrions-nous pas adopter une politique d'immigration moderne et adaptée à nos besoins?

Des Etats performants comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis ou

Suite à la page 2



Edition spéciale du canton de Genève,
Halte à la démesure! Genève d'abord!

Editorial

Suite de la page 1

encore la Grande-Bretagne, lorsqu'elle aura quitté l'UE, contrôlent et limitent de manière autonome l'immigration sur leur territoire. Jamais il ne leur viendrait à l'idée de céder cette compétence à des Etats tiers.

Avec notre initiative sur la limitation, nous donnons au Conseil fédéral le mandat de renégocier la libre circulation des personnes avec l'UE et nous empêchons qu'un accord du même genre puisse être conclu à l'avenir. Pour conforter la position du Conseil fédéral dans les négociations avec l'UE, il faut qu'une décision du peuple le contraigne de résilier l'accord si aucune autre solution satisfaisante ne peut être trouvée. Grâce à votre signature, Chères Concitoyennes et Chers Conci-toyens, vous donnez au peuple suisse d'être du côté des nations modernes et souveraines qui veillent à une immigration contrôlée et modérée sur leur territoire. Voilà la seule manière d'empêcher que la population de notre pays franchisse bientôt le seuil des dix millions d'habitants et que nous soyons confrontés à des problèmes énormes, notamment à cause du financement des infrastructures, de la hausse des coûts du social et de la santé, ou encore en raison de la chute du niveau scolaire en raison d'une trop forte proportion d'étrangers dans les salles de classe.

Avec cette «Edition spéciale» l'UDC veut informer la population directement, ouvertement et honnêtement. Nous vous prions d'assumer vos responsabilités et de signer cette initiative afin d'assurer également à nos enfants un avenir prospère.

Albert Rösti

Albert Rösti,
Président de l'UDC Suisse

Le saviez-vous?

Parallèlement au fiasco de la construction européenne et celui de sa défense, on observe le retour d'un certain nationalisme en Europe et le réarmement massif des Etats-Unis, de la Chine, de la Turquie, etc. C'est ainsi que, dans ce contexte, la Suisse articule avec pragmatisme sa sécurité nationale. Elle met notamment en place le Développement de l'armée au début 2018, un service de renseignement revisité ainsi que l'acquisition de nouveaux avions de combat. Avec la récente augmentation du budget de notre défense, des pas indispensables sont en train de se concrétiser pour une sécurité nationale crédible.



Denis Rubattel,
député au Grand
conseil vaudois

Impressum

ÉDITION SPÉCIALE est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | tirage : 255'539 exemplaires
Edition et rédaction : UDC Suisse, Secrétaire général |
Case postale : 3001 Berne | Tél. 031 300 58 58 | Fax : 031
300 58 59 | info@udc.ch | www.udc.ch | Conception et
graphiques : GOAL AG für Werbung und Public Relations, |
Crédits photos : iStockphoto, 123rf.com, KEYSTONE AG,
admin.ch, parlament.ch, UDC Suisse, | caricatures : Lupo |
Imprimerie : DZZ Druckzentrum Zürich AG.

Attention : ce journal n'est ni une publicité, ni une réclame, mais une information politique. Il doit donc être déposé également dans les boîtes aux lettres munies d'un autocollant refusant la publicité. Merci de votre compréhension.

La démocratie n'est pas un cadeau du ciel!

La démocratie est un acquis que nous devons défendre tous ensemble et en permanence. A une époque où nous sommes exposés chaque heure, voire chaque minute, à des nouvelles alarmantes provenant du monde entier, il est particulièrement important que nous ne perdions pas de vue nos valeurs qui ont fait la force de la Suisse. Le droit des citoyennes et des citoyens de voter au niveau communal, cantonal et fédéral, le droit d'élire les parlements et les gouvernements n'est pas un cadeau du ciel. C'est précisément ce système de la démocratie directe qui est au cœur de l'histoire à succès de la Suisse et qu'il faut défendre chaque jour.

Sécurité et fiabilité

La sécurité des habitants est d'une importance capitale pour un petit pays indépendant comme la Suisse. En tant que membre du Conseil national, j'ai l'occasion de participer à un grand nombre de manifestations et de rencontres à divers endroits. La diversité des êtres humains et des régions de Suisse m'a fait comprendre une chose : notre pays fonctionne plutôt bien. Les générations qui ont précédé la mienne ont fait les bons choix et n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire avancer notre pays au caractère si unique. Il ne s'agit pas de fermer les yeux devant les dysfonctionnements qui existent également en Suisse, mais je vous invite tout de même à réfléchir en vous demandant pourquoi notre pays est si prospère. Vous arriverez comme moi à la conclusion que la sécurité, la fiabilité, la gratitude et la modestie sont des facteurs aussi importants que la défense de la démocratie directe.

La démocratie directe est menacée

La Suisse se distingue des autres Etats par son système de démocratie directe. C'est notamment grâce à elle que nous avons relativement peu de chômage, une économie saine, des impôts modérés, d'excellentes institutions de for-

mation et des entreprises novatrices. En faisant la démonstration des effets positifs de la démocratie directe, la Suisse est involontairement une épine dans le pied des dirigeants de l'UE. Et c'est pourquoi ces derniers pressent la Suisse d'entrer dans l'UE ou du moins d'accepter automatiquement la législation de l'UE. La majorité du gouvernement et du parlement au niveau fédéral soutient ces efforts tout en sachant que cet alignement sur l'UE sonnerait le glas de la démocratie directe.

La responsabilité individuelle est à la base de notre succès

La grande majorité des citoyennes et des citoyens ne sont pas sous les feux de la rampe, mais ce sont ces femmes et ces

« La Suisse se distingue des autres Etats par son système de démocratie directe. »



Nos traditions démocratiques sont mal perçues par le mastodonte bureaucratique qu'est l'UE. Nous devons donc veiller à les préserver.

les associations et sociétés, dans le cercle de leurs amis, à l'armée ou dans leur

commune. Le plus souvent, cet engagement et ce travail en faveur de la collectivité sont bénévoles. Très souvent ces personnes occupent même plusieurs fonctions. Elles ont compris que le bon fonctionnement de notre société ne dépend pas de quelques personnalités individuelles, mais de l'esprit communautaire de chacun de ses éléments. Je veux donc dire un grand merci à toutes ces

« La Suisse est involontairement une épine dans le pied des dirigeants de l'UE »

femmes et à tous ces hommes qui s'engagent sans chercher un profit personnel au service de la société et du bien commun dans les partis politiques, dans les conseils communaux, dans les sociétés sportives et les paroisses, dans divers groupes et organisations. Ils sont les vrais animateurs de notre société. Leur engagement a donc besoin de la démocratie directe, d'une économie performante et de sécurité.

Jean-Pierre Grin,
conseiller national,
Pomy (VD)



Plus de diversité médiatique pour plus de démocratie

Les radios locales existent depuis 35 ans. Internet est populaire depuis près de 30 ans. Facebook a été fondé il y a 14 ans. La politique médiatique suisse passe complètement à côté de ce développement technologique: au lieu de faciliter la concurrence, elle encourage l'expansion de la SSR. Un développement fatal pour la diversité médiatique.

La SSR est devenue une vache sacrée au Palais fédéral. Ses 7 chaînes de télévision et 17 chaînes de radio provoquent de fortes distorsions sur le marché. L'autorité fédérale ne veut pas le savoir, tout comme elle ignore sciemment que la dominance commerciale de la SSR étouffe nombre d'entreprises privées et fait perdre des emplois. L'UDC a régulièrement critiqué cette politique hypocrite et s'est engagée pour plus de diversité médiatique et d'équité.

Discussion étouffée dans l'œuf

Depuis de nombreuses années le Conseil fédéral et la majorité du Parlement refusent d'ouvrir un débat réel sur le service public. Dans son rapport sur cette thématique, le gouvernement demandait à la SSR de se distinguer plus clairement des chaînes privées et de se concentrer sur son mandat clé. Des déclarations dont l'hypocrisie est démasquée par le projet de nouvelle concession de la SSR: l'autorité politique encourage désormais officiellement l'expansion de la SSR sur internet et dans le domaine du divertissement. Qui plus est, elle lui donne de nouvelles possibilités publicitaires. La SSR s'éloigne de son mandat de service public. Aujourd'hui, elle exploite 108 comptes Facebook et 42 canaux Youtube. Un développement inquiétant pour la diversité médiatique.

Pour un service public ciblé

L'UDC soutient l'idée d'une desserte médiatique de base au niveau fédéral. Ce service public doit cependant obéir au principe de la subsidiarité. En clair, la SSR n'a pas à réinventer des programmes proposés par le secteur privé. Le service public dont est mandatée la SSR doit se concentrer sur des productions que les entreprises privées ne peuvent ou ne veulent pas offrir. Les services d'information, les productions culturelles suisses et les grandes manifestations qui dépassent les moyens des chaînes privées doivent être du ressort de la SSR, mais non pas des jeux télévisés ou des émissions de télé-réalité que le secteur privé peut et souhaite offrir.

« Aujourd'hui, la SSR exploite 108 comptes Facebook et 42 canaux Youtube. Un développement inquiétant. »

L'initiative «No Billag» clarifie cette situation en privatisant la SSR. Elle va loin, mais elle est sans doute salutaire. Le Conseil fédéral s'entêtant à maintenir le statu quo, je voterai oui le 4 mars prochain. Une privatisation totale vaut mieux qu'une expansion constante des médias d'Etat qui serait fatale pour la démocratie.

+180% Augmentation des salaires
3x plus cher
Les coûts de la très onéreuse SSR ont triplé depuis 1984!



Alors que le budget de la SSR a plus que triplé, il y a de moins en moins d'argent dans le porte-monnaie des citoyennes et des citoyens. Pourtant, des employés de la SSR sont exemptés de redevance.

Gregor Rutz, Conseiller national,
Entrepreneur, Zürich



Bientôt une Suisse à 11 millions d'habitants?

Sans contrôle et sans limitation de l'immigration, la Suisse sera étouffée par la surpopulation. Les 10 à 11 millions habitants pronostiqués seront insupportables pour notre pays.



11 Mio.
2040?



Céline Amaudruz,
Vice-présidente de l'UDC
conseillère nationale,
Genève

La Suisse compte aujourd'hui 8,5 millions d'habitants. Elle en avait 1,7 million il y a deux siècles, 3,2 millions en 1900 et 7,2 millions en l'an 2000. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes en 2002, la population s'est accrue de 17% et la proportion d'étrangers a atteint 25% malgré une naturalisation force-

née de 40 000 personnes en moyenne annuelle. L'Office fédéral de la statistique prévoit pour

l'année 2035 une population résidente de 10 millions d'individus. «Avenir Suisse» estime même qu'il serait judicieux de se préparer à 11 millions d'habitants. Sincèrement, je n'ai aucune envie d'une telle Suisse. Je vais au contraire me battre pour que mon pays ne soit pas totalement submergé, pour que nous ne nous réveillions pas un beau matin comme étrangers dans notre propre pays.

« Les zones naturelles qui nous permettent de nous ressourcer se rétrécissent comme peau de chagrin. »

Nous sommes à l'étroit en Suisse

Une comparaison: la Suisse compte aujourd'hui à peu près le même nombre d'habitants que notre voisin de l'est, l'Autriche. Mais ce pays à une superficie deux fois plus grande et, bien qu'il soit également traversé par les Alpes, l'espace habitable y est beaucoup plus grand qu'en Suisse. Nous vivons aujourd'hui déjà très à l'étroit dans notre pays. Les zones naturelles qui nous permettent de nous ressourcer se rétrécissent comme peau de chagrin. Trop d'habitants égale moins de qualité de vie. La constante immigration de masse que nous subissons dépasse nos possibilités.

Une émigration serait utile

Il serait utile et raisonnable de non seulement stopper l'immigration, mais aussi de veiller à une émigration significative. Nous y gagnerions tous de la place. Moins d'habitants signifie aussi moins de bouchons sur les routes et moins de trains bondés. On trouverait à nou-

veau des places de parc dans les villes et les files devant les cinémas, les shops Swisscom ou les centres commerciaux seraient moins longues. Les Suissesses et les Suisses de plus de 50 ans n'auraient plus à craindre pour leur emploi. Les enfants seraient moins nombreux dans les classes d'école, donc mieux suivis.

Il faut agir maintenant

En bétonnant notre pays pour accueillir 10 ou 11 millions d'habitants, nous détruisons notre base vitale. La Suisse se distingue encore par des paysages exceptionnels que des foules de touristes viennent admirer. La prospérité dépend de la productivité et de la croissance économique par habitant. Or, sur ce point, nous perdons un terrain considérable depuis que nous avons conclu la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Et depuis que notre système d'asile est abusé et ridiculisé par des dizaines de milliers de faux réfugiés arrivant d'Afrique et d'Orient. Il est grand temps d'agir. Reprenons possession de notre pays!



Michael Buffat,
conseiller national,
Vuarrens (VD)

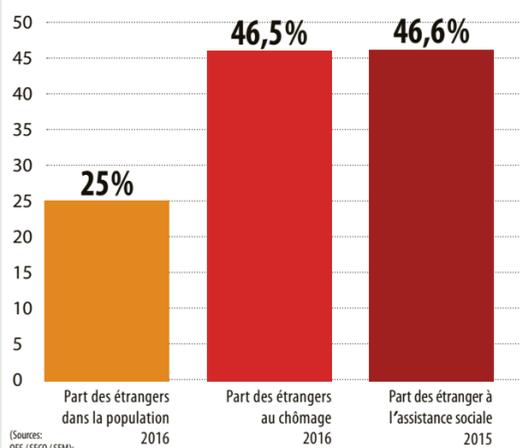
Jamais encore la proportion d'étrangers dans la population résidente de Suisse n'a été aussi importante. La part de 25% d'étrangers qu'affiche la Suisse est deux fois plus élevée que dans tous les autres pays d'Europe, exception faite du Luxembourg. Malgré les lourdes conséquences de l'immigration incontrôlée, l'élite politique et économique de Suisse continue de considérer la libre circulation des personnes comme une vache sacrée.

La proportion d'étrangers profitant de nos institutions sociales dépasse largement la part de ces derniers dans la population totale. Pourtant, les défenseurs de la libre circulation des personnes ne cessent de clamer que seules des personnes hautement qualifiées et ayant conclu un contrat de travail viennent en Suisse.

La réalité est différente: depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, une masse de ressortissants de l'UE non qualifiés cherchent à décrocher un emploi dans le pays à haut salaire qu'est la Suisse. Et c'est sans compter les nombreux immigrants extra-européens à la recherche d'un emploi. Si nos œuvres sociales sont si fortement mises à contribution, c'est parce que les immigrants ne s'intègrent pas – n'en déplaise aux rêveurs socialistes. Les sommes énormes d'argent des contribuables dépensées au titre des «mesures d'intégration» n'y changent pas grand-chose. Dans la réalité, l'intégration se heurte à l'absence de connaissances linguistiques, au manque de qualification ou tout simplement à l'absence de volonté de s'intégrer. Plus de 25% des rentiers AVS étrangers touchent des prestations complémentaires alors

Proportions d'étrangers vivant des institutions sociales suisses

(chiffres en %)



(Sources: OFS / SECO / SEM)

que seul 11% des Suisses en bénéficient. L'UDC est la seule force politique qui s'oppose à ce dangereux développement et qui se bat pour assurer la prospérité et le bon fonctionnement du système social, également pour les générations à venir.

Maîtriser la libre circulation des personnes

Jusqu'à récemment encore, le principe élémentaire de la démocratie suisse faisait l'unanimité: c'est la volonté de la majorité qui l'emporte. Les choses ont brutalement changé depuis la violation de la Constitution en 2016. Cette année-là, la majorité du Parlement a refusé d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse qui avait été approuvée par la majorité du peuple et des cantons. L'initiative sur la limitation a été lancée pour mettre définitivement fin à la démesure de la libre circulation des personnes.

Depuis l'introduction de la libre circulation complète des personnes avec l'UE en 2007, nous subissons année après année une immigration moyenne nette de 55 000 personnes en provenance de l'UE. Cela signifie, pour utiliser une image, que chaque année une ville de la taille de celle de Bienne sort de terre en Suisse. La Suisse ne peut à la longue supporter ce développement qui a des conséquences désastreuses pour notre pays: baisse de la qualité de vie, stress provoqué par la promesse, surcharge des infrastructures, bétonnage de nos beaux paysages, pillage des institutions sociales, éviction des travailleurs âgés qui sont poussés au chômage.

Une gestion autonome s'impose

L'initiative sur la limitation exige, premièrement, une base constitutionnelle permettant à la Suisse de régler de manière autonome l'immigration sur son territoire et interdit, deuxièmement, au niveau constitutionnel la démesure de la libre circulation des personnes. Les accords internationaux ne pourront plus contrevirer à ce principe.

Stopper l'immigration de masse!



Signez maintenant l'initiative de limitation.

Une politique d'immigration moderne

Cette initiative exige en plus que l'accord sur la libre circulation des personnes soit aboli par la voie de la négociation au plus tard une année après l'acceptation de l'initiative par le peuple et les cantons. Si cette voie s'avère impossible, le Conseil fédéral devra résilier l'accord en l'espace d'un mois supplémentaire. Seule l'initiative sur la limitation permet à la Suisse de mener à nouveau une politique d'immigration moderne, une politique qui ne répond pas seulement aux intérêts de l'UE, mais aussi à ceux de la Suisse.

Natalie Rickli,
conseillère nationale,
consultante en communication,
Winterthur (ZH)



Nos PME étouffent sous les taxes

J'ai décidé de m'engager parce que la politique reste le moyen le plus efficace de faire entendre sa voix et ses idées. Lorsque vous êtes directeur d'une entreprise de transports ou de voyages en autocars, vous vous apercevez que les décisions qui sont prises ont une influence directe sur vos activités au quotidien. J'en veux pour preuve la stratégie énergétique et la politique des transports qui sont régulièrement prétextes à de nouvelles taxes. Mon engagement est axé sur la défense des PME qui font la

force de notre pays, mais aussi celle du citoyen, pour qui je m'emploie à combattre toutes nouvelles charges financières. Tous ces impôts déguisés appauvrissent le peuple et c'est à chaque fois une perte supplémentaire de son pouvoir d'achat. J'ai trouvé à l'UDC des gens qui défendent ces mêmes valeurs. De mûres réflexions n'ont fait que conforter mon idée que l'UDC était le parti qui défendait le mieux les PME et le citoyen contribuable, c'est pourquoi j'y ai adhéré.



Jean-Daniel Chardonnet est un entrepreneur actif dans le monde du transport à Fétigny (FR)

La liberté, raison d'être de l'Etat

Les Suissesses et les Suisses savent que la liberté est le bien le plus précieux de leur pays. Aussi s'opposent-ils avec détermination à toute atteinte aux droits démocratiques exceptionnels qu'ils possèdent. Voilà qui explique aussi leur refus catégorique d'un accord-cadre institutionnel qui impose à la Suisse la reprise automatique de droit UE et sa subordination à la Cour de justice UE (CJUE). Un tel traité signifierait la fin de la voie bilatérale, puisque la Suisse serait contrainte d'appliquer chez elle le droit UE. Le souverain helvétique, donc le peuple suisse, serait privé de son pouvoir et son autodétermination serait limitée aux domaines tolérés par la CJUE.

La statistique nous indique pour la Suisse une performance économique de 80 000 francs par habitant et par an. Ce résultat exceptionnel est réalisé sur seulement 7,5% de la superficie habitable totale du pays et sur 36% de sa superficie agricole. Le produit intérieur brut de la Suisse atteint ainsi 660 milliards de francs par an.

Comment cela est-il possible? Selon le «Nation Brands Index 2017», la Suisse se place au 8^e rang de ce palmarès de 50 nations industrialisées. Ce classement est le fruit d'exceptionnelles performances économiques et d'exportation, d'une grande force novatrice, d'un contexte économique favorable aux entreprises et d'un système de formation axé sur la performance et la formation duale. Enfin, notre pays est apprécié en raison de ses merveilleux paysages, de personnalités exceptionnelles se distinguant dans le domaine public et privé mais surtout, en raison de ses citoyennes et citoyens.

Entre admiration et jalousie

Ce succès est-il réellement perçu? Paul Seger, ancien ambassadeur suisse auprès des Nations Unies (2010-2015) à New York, a fait le constat suivant: «Lorsque je lis et j'écoute les médias suisses, j'ai l'impression que nous sommes beaucoup plus critiques à l'égard de nous-mêmes que ne le sont les étrangers. Je crois que la Suisse a un énorme besoin d'harmonie. (...) J'ai la chance de représenter un pays dont je peux répondre totalement.»

L'ambassadeur Nicolas Bideau, responsable de «Présence Suisse», institution chargée de soigner l'image de la Suisse en appliquant la stratégie de communication du Conseil fédéral, a fait l'observation suivante: «La stabilité politique et économique ainsi qu'un environnement intact font de la Suisse la belle-fille exemplaire du monde occidental.» Et, plus loin: «L'image de la Suisse est excellente – un peu comme celle d'une première de classe que l'on admire, que l'on jalouse parfois et à laquelle on joue volontiers un tour quand s'en offre l'occasion.» Quelques exemples pour illustrer ce propos: la feuille britannique «The Independent» a titré en 2007 «La Suisse, le cœur de l'obscurité européenne?».

«**La Suisse, notre patrie, qui était encore il y a deux siècles une terre d'émigration, agit dans la conscience de sa responsabilité, de manière prudente et prévoyante, mais en toute indépendance et souveraineté.**»

A la même époque on a pu lire dans le magazine allemand «Spiegel» que la Suisse était une démocratie «au bord de la crise nerveuse». Deux ans plus tard le journal américain «Los Angeles Times» s'est demandé «Qui a besoin de la Suisse?» alors qu'en 2010 le magazine américain «Newsweek» a annoncé péremptoirement «La fin de la Suisse». Dans le magazine autrichien «Kurier» on pouvait lire ce qui suit: «Les Confédérés suscitent la grogne au



Indépendance, fédéralisme, souveraineté et autodétermination sont les fondements de notre pays. Ils font de la Suisse un lieu unique de sécurité, de liberté et de bien-être.

niveau international – la Suisse, une île grotesque qui doit se battre avec une foule de problèmes répugnants et dont l'image se ternit.»

Une Suisse performante et des Suisses heureux

Le «World Happiness Report 2017» de l'ONU marque un contraste étonnant avec ces appréciations négatives. Selon cette enquête, la Suisse est le quatrième pays le plus heureux du monde après la

Norvège, le Danemark et l'Islande. Quelle que soit la manière dont a été composée cette image, le fait est que les forces et les particularités de la Suisse sont toujours les mêmes: neutralité, sécurité, paix, qualité ordre, propreté, solidarité, démocratie et liberté d'opinion. Autre phénomène relevé par de nombreux observateurs: la notion de patrie s'éveille à nouveau et avec elle la fierté d'appartenir à un pays comme la Suisse.

Le pays des mythes patriotiques ou de l'acte d'origine déclenche, selon le point de vue de l'observateur, de l'admiration ou de la jalousie. Les succès des produits suisses sur les marchés internationaux, par exemple les machines de précision, les biotechnologies, des services reconnus,

des montres d'une finition et d'une précision uniques ou encore la première place au palmarès des pays les plus compétitifs du monde selon le classement du Forum économique mondial, voilà autant de réalités qui font comprendre les causes profondes de la réussite du modèle suisse.

Liberté, solidarité et principe de la milice

«La liberté, raison d'être de l'Etat», voilà sans doute la formule la plus concise et la plus marquante décrivant ce phénomène. C'est ainsi qu'Ueli Maurer a expliqué le cas particulier suisse depuis 1291 jusqu'à nos jours. Et le conseiller fédéral UDC de poursuivre: «Nous avons le profond souhait de régler nos affaires nous-mêmes. Cette volonté concerne aussi bien les tentatives étrangères d'influencer notre pays que les conditions régnant à l'intérieur. Nous nous méfions des puissants. Chez nous, on a toujours eu tendance à se débrouiller soi-même et à s'entraider. Le principe de la milice porte et marque notre pays jusqu'à nos jours.» La Suisse, notre patrie, qui était encore il y a deux siècles une terre d'émigration, agit dans la conscience de sa responsabilité, de manière prudente et prévoyante, mais en toute indépendance et souveraineté.



Pierre-André Page, conseiller national, Châttonnaye (FR)



Paysanne et conseillère nationale vaudoise

Alice Glauser

«**En ce début de 2018, notre pays souverain et libre est une terre de paix, pourvoyeuse de travail et respectueuse de ses citoyens, soyons-en reconnaissants et fiers. Il n'est pas admissible cependant que nos autorités veuillent mettre notre liberté en danger par des accords inconsiderés. L'agriculture familiale par exemple ne se remettrait pas d'un accord de libre-échange avec l'Union Européenne.**»

Alice Glauser est née le 14 octobre 1954. Elle s'occupe aujourd'hui de plus de 7000 m² de vigne dans le Nord du Canton de Vaud. Conseillère nationale depuis 2007, elle s'engage tout particulièrement pour la défense des agriculteurs et du monde paysan dans son ensemble.

Alice Glauser, conseillère nationale, agricultrice et vigneronne, Champvent (VD)

Portrait: conseillère nationale et peintre en bâtiment

Sandra Sollberger

Sandra Sollberger a été récemment appelée la «multicolore» du Conseil national. «Plutôt colorée que pâlotte», a répondu la sympathique représentante de Bâle-Campagne à cette qualification qui faisait sans doute allusion à son métier et non à ses positions politiques. Sandra Sollberger est en effet peintre en bâtiment avec maîtrise fédérale. Agée de 44 ans, elle est mariée à Simeon avec lequel elle a deux enfants, Florence, 20 ans, et Fabrice, 18 ans. Sandra est directrice et membre du conseil d'administration de la société Sollberger Maler SA à Bubendorf (BL). Fondée il y a 60 ans, cette entreprise familiale occupe aujourd'hui 12 employés et 2 apprentis (6 hommes et 8 femmes), une PME tout à fait typique.

Sandra Sollberger siège au Conseil national depuis 2015. Auparavant elle était députée au Grand Conseil pendant quatre ans et conseillère communale pendant huit ans. A côté de son engagement pour les PME et, plus particulièrement, pour le secteur de la peinture et de la plâtrerie, Sandra Sollberger est active dans de nombreuses associations, notamment de protection de la nature et des oiseaux. Elle est fascinée par l'ornithologie. Ses voisins savent pourquoi elle se faufile parfois discrètement dans son jardin, une paire de jumelles devant les yeux.



Sandra Sollberger, conseillère nationale de Bâle-Campagne, dirige avec son mari Simeon l'entreprise Sollberger Maler SA en tant que troisième génération. Les deux sont peintres en bâtiment avec maîtrise fédérale.

Au fait

La commune d'Oberwil-Lieli est depuis le début de l'année 2018 première au classement fiscal du canton d'Argovie. De 98% à mon entrée en fonction, le taux d'imposition est entre-temps tombé à 57%. Cela n'a été possible que grâce à un contrôle strict des charges sociales. Je suis d'avis qu'il ne faut soutenir que les personnes qui en ont réellement besoin et non pas les individus trop paresseux pour travailler. Les femmes et les hommes qui se lèvent le matin pour vivre doivent récolter les fruits de leurs efforts. En revanche, l'octroi de prestations sociales doit être soumis à certaines restrictions.

Notre commune d'Oberwil-Lieli est aussi première au classement de l'hebdomadaire «Weltwoche» selon la qualité de la vie. Nous avons construit un nouveau bâtiment scolaire, deux nouveaux jardins d'enfants, des logements pour personnes âgées, un nouveau bâtiment pour le service de feu et un équipement de loisirs. Nous avons rénové la maison communale et organisé deux fêtes de village. Pas mal de choses se sont passées durant les vingt années que j'ai siégé au conseil communal, ou que je préside la commune.



Andreas Glarner, conseiller national, Oberwil-Lieli (AG)

Libre circulation des personnes: Le triomphe des syndicats

La libre circulation des personnes met notre marché du travail sous pression. L'Etat restreint de plus en plus la liberté des entreprises et de leurs collaboratrices et collaborateurs. Le marché du travail libéral n'est plus qu'un mythe. Les gagnants sont les syndicats qui étendent leur pouvoir et s'enrichissent au frais des travailleurs. L'initiative de limitation nous libérera de ce carcan et assurera notre prospérité.

Cédant aux pressions de l'UE, la Suisse a accepté en 2002 la libre circulation des personnes avec 15 pays. Entre-temps, l'UE a accueilli 13 Etats supplémentaires. La Suisse donne à chaque ressortissant UE le droit d'immigrer librement et de prendre un emploi en Suisse. Nos salaires, nos prestations sociales et notre prévoyance vieillesse font partie des meilleurs du monde. La Suisse est très attractive, aussi bien pour des professionnels bien formés que pour des personnes peu qualifiées.

Les effets de la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes a massivement entravé la Suisse. Avec chaque extension de cette liberté, la proportion d'étrangers résidant en Suisse augmente. Elle a passé de 20% en 2002 à 25% aujourd'hui. La proportion d'étrangers au chômage est plus que le double de celle des Suisses. En 2016, le taux de chômage chez les Suisses était de 2,4% contre 6% chez les étrangers. La majorité des étrangers travaillent dans la restauration et l'hôtellerie, dans le bâtiment et le commerce de détail. Leur proportion dans ces branches atteint 40%. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, les étrangers occupés dans ces secteurs et la quote-part d'étrangers ont massivement augmenté. Mais c'est également dans ces branches que le taux de chômage est le plus élevé! Dans le canton du Tessin, le chômage annuel moyen atteint 18% dans la restauration et l'hôtellerie. Dans le secteur du bâtiment, il est même de 25% en Valais et de 8% dans le canton de Zurich. Il y aurait donc bien assez de monde sur place pour travailler dans ces branches. Néanmoins, on fait venir toujours plus d'étrangers en Suisse. Les chômeurs sont payés par les autres. Saviez-vous que les syndicats gagnent directement de l'argent avec chaque chômeur? Les



La suppression de la libre circulation des personnes renforcera la place industrielle suisse. Magdalena Martullo-Blocher, directrice de l'entreprise EMS-Chemie, en est convaincue: «Voilà la seule manière de garantir nos emplois et notre prospérité.»

syndicats font en effet partie des plus grandes caisses de chômage et facturent consciencieusement leurs services de

pas ainsi avant la libre circulation des personnes. Un étranger ne recevait un permis de travail que si le poste ne pou-

vant des décennies et qui était une de ses grandes forces a quasiment disparu. Aujourd'hui, un salarié sur deux est soumis

« Pour réduire la pression sur les salaires, l'Etat a pris des mesures d'accompagnement. Cette intervention a fortement nuit au marché du travail libéral que la Suisse connaissait pendant des décennies et qui faisait sa force. »

conseil, leurs mesures sur le marché du travail et le versement des indemnités de chômage.

Le système imposé par les syndicats

Le nombre d'étrangers pouvant postuler pour obtenir un emploi en Suisse est si grand que les salaires suisses sont forcément sous pression. Les étrangers acceptent des conditions de travail et des salaires moins bons parce qu'en comparaison avec leur pays d'origine ils sont tout de même mieux lotis. Il n'en était

pas être occupé par un travailleur résidant. L'étranger bénéficiait du même salaire que ses collègues suisses.

Il en va tout autrement dans le régime de libre circulation des personnes. Pour atténuer la pression sur les salaires, l'Etat a pris lesdites mesures d'accompagnement. Il s'agit là d'une intervention massive dans le marché du travail qui oblige les salariés et les entreprises de se soumettre à des conventions collectives de travail standardisées. Du coup, le marché du travail libéral que la Suisse a connu pen-

à une convention collective de travail. Un salarié sur quatre travaille même sous une CCT ayant force de loi pour une branche entière. Les salaires minimaux, les horaires de travail, les indemnités, les vacances, etc. sont réglés de manière uniforme et toute concurrence est neutralisée. Et cela bien que le peuple suisse se soit clairement prononcé dans l'urne contre des salaires minimaux imposés par l'Etat et des réglementations uniformes des vacances. Malgré cette standardisation, le nombre de conflits de travail augmente. Les syndicats, qui

prétendent représenter 50% des salariés alors que seulement 15% des salariés sont membres d'un syndicat, exploitent leur nouveau pouvoir pour imposer de nou-

« La libre circulation des personnes nous a apporté une forte hausse du nombre d'étrangers et du chômage. »

velles revendications sociales. Il faut savoir que tous les salariés et toutes les entreprises sont contraints de verser de manière forfaitaire ou par une déduction sur le salaire une dite contribution de solidarité. Ces millions atterrissent dans les caisses des associations patronales et des syndicats, soit plus de 20 millions dans le secteur de la gastronomie et près de 50 millions dans celui du bâtiment!

Supprimer la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes nous a apporté une forte augmentation de la quote-part d'étrangers et du chômage. Le marché du travail libéral a été détruit et les rapports de travail ont été centralisés et étatisés. Des revendications de la gauche ont été satisfaites contre la volonté des citoyennes et des citoyens et des conventions de travail ont été imposées à des branches entières sans que les entreprises individuelles et les salariés individuels n'aient eu un mot à dire. Les associations économiques et les syndicats encaissent et les citoyens et citoyennes paient tout en travaillant. Il est grand temps de supprimer ce monstre grâce à l'initiative de limitation! Voilà la seule manière de garantir la prospérité de la Suisse.

Magdalena Martullo-Blocher, conseillère nationale et chef d'entreprise, EMS, (GR)



« Artisane genevoise, je subis de plein fouet la libre circulation. Une concurrence totalement déloyale, soutenue par la majorité des partis. Voilà pourquoi il est nécessaire de donner au peuple et aux cantons la possibilité de se prononcer sur la libre circulation. Ainsi, nous pourrions enfin reprendre le contrôle sur notre marché du travail. »



Marie-Agnès Bertinat, courtpointière indépendante à Genève (GE)

« Nous devons défendre nos traditions, encourager l'agriculture de proximité et la consommation de produits locaux. C'est indispensable à la bonne santé de notre patrimoine et pour le bien commun. Seul l'UDC s'engage dans cette direction et soutient les PME intégrées dans le tissu économique local. »



Anick Badan, propriétaire-encaveuse à Aigle (VD)

« Trop peu de politiciens ont conscience des besoins des PME et des artisans. Avant les élections, tout le monde se prétend spécialiste de la question mais lors des votes, tout est oublié et de nouvelles taxes et charges sont ajoutées. Nous devons soutenir nos entrepreneurs, aussi, je dis stop! »



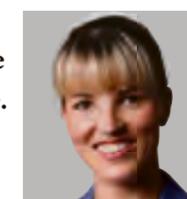
Conseillère nationale Sylvia Flückiger, propriétaire de Flückiger Holz AG à Schöffland (AG)

« En tant que formatrice d'adultes, je collabore essentiellement avec des PME, en participant à la formation continue de leurs cadres et employés. Je constate que l'UDC soutient et favorise le tissu économique Suisse et ses PME, ce qui maintient et crée de nombreuses places de travail. »



Christina Susanna Darcey, Enseignante et Formatrice d'adultes, directrice d'un institut de langues à Fribourg (FR)

« L'UDC est accusée d'être conservatrice. Mais lorsque des syndicats restent attachés à des modèles dépassés et des temps de travail plus adaptés, cela s'appelle du social. Une modernisation de notre code du travail est urgente et indispensable et ne doit plus être repoussée. »



Diana Gutjahr, Conseillère nationale, directrice de Ernst Fischer AG à Romanshorn (TG)

La vague des coûts sociaux

Une personne reconnue comme réfugié bénéficie des mêmes prestations de l'aide sociale qu'un Suisse qui a travaillé durant des décennies et payé des impôts dans le pays.



Barbara Steinemann, conseillère nationale, membre de l'autorité sociale de Regensdorf (ZH)

Les prestations de l'aide sociale sont souvent si élevées qu'il ne vaut pas la peine de chercher une activité lucrative. Un jeune Erythréen, par exemple, touche un montant en liquide de 986 francs par mois. Il a en plus droit à un logement et les cotisations aux assurances sociales sont prises en charge par la collectivité. Il dispose ainsi d'un revenu standard de 2600 francs. Pour un ménage de quatre personnes, les prestations sociales atteignent au moins 5000 francs.

Même le dentiste est payé

Sous le titre des «prestations conditionnées par la situation»¹, les communes doivent de surcroît assumer les charges suivantes: dentiste, hygiène dentaire, lunettes, crèche pour les enfants, articles de bébé, ustensiles scolaires, primes, franchises des assu-

rances dommages, ménage et responsabilité civile, meubles, équipements ménagers, frais de déménagement, frais d'avocat, documents officiels, abonnements des transports publics, frais du permis de séjour, frais de déplacement pour l'exercice du droit de visite, leçons de musique. La collectivité paie de surcroît les cotisations AVS/AI. Donc si cette personne arrive en Suisse à l'âge de 18 ans et vit aux frais de l'aide sociale jusqu'à 65

ans, elle touchera une rente AVS sans avoir travaillé un seul jour en Suisse.

L'industrie de l'asile connaît un boom

Les générations précédentes de réfugiés – Vietnamiens, Hongrois, Yougoslaves, etc. – se sont intégrées de leur propre initiative. Aujourd'hui, on assiste à l'émergence d'une véritable industrie de l'asile. Par exemple, un cours d'intégration de la fonda-

tion «Chance» coûte 3385 francs par mois pour apprendre à un réfugié à travailler. Un cours d'alphabétisation est facturé 1375 francs par mois, un entraînement au travail 1700 francs. Même pour un stage pratique, les contribuables paient 1540 francs par mois sans que le succès de l'opération ne soit garanti. Le secteur de l'asile est devenu une branche industrielle à charge des contribuables et des Suisses dans le besoin.

Voici les prestations auxquelles ont droit les réfugiés reconnus en Suisse

Besoins	1 personnes	1 personne + 1 enfant	2 personnes + 2 enfants
Besoins de base	CHF 986.00	CHF 1'509.00	CHF 2'110.00
Loyer y compris charges (montant maximal)	CHF 1'100.00	CHF 1'300.00	CHF 1'600.00
Caisse maladie adultes	CHF 394.00	CHF 394.00	CHF 786.00
Caisse maladie par enfant CHF 85.–		CHF 85.00	CHF 170.00
Cotisations AVS/AI	CHF 45.00	CHF 45.00	CHF 45.00
Prestations conditionnées par la situation ¹	CHF 100.00	CHF 200.00	CHF 300.00
Montant mensuel reçu	CHF 2'625.00	CHF 3'533.00	CHF 5'011.00

¹Aide sociale selon les directives CSIAS. Les loyers des logements s'entendent y compris les charges annexes et se basent sur les règlements communaux. L'exemple choisi ici correspond au prix des logements dans l'agglomération zurichoise.

Au fait

Les coûts de l'aide sociale augmentent massivement. Entre 2005 et 2015, ils ont passé de 1,7 à 2,6 milliards de francs, soit une hausse de 60%. Or, le nombre de personnes bénéficiant de l'aide sociale n'a augmenté que de 12% durant ces dix ans pour passer de 237'500 à 265'600. Près de la moitié sont des étrangers. Nombre d'entre eux n'ont jamais travaillé et payé des impôts en Suisse. La hausse des prestations sociales doit être assumée par les contribuables des cantons et des communes qui subissent une augmentation constante de leurs charges.

Felix Müri, conseiller national, Emmen (LU)



Suisse-UE: renoncer à sa capacité d'agir, c'est perdre la partie

Il y a 25 ans le peuple suisse a décidé de conserver sa capacité d'agir en refusant le traité EEE/UE. Une marge de manœuvre indépendante et l'autodétermination sont des biens extrêmement précieux. Leur sauvegarde est la tâche première d'un pays souverain. Or, ces biens sont aujourd'hui en danger.

Il s'agit aujourd'hui, comme il y a 25 ans, d'empêcher l'adhésion de la Suisse à l'UE. Le Conseil fédéral avait à l'époque clairement exprimé son objectif dans son message adressé au Parlement: «Notre participation à l'EEE ne constitue pas le dernier mot de notre politique d'intégration. Elle doit être considérée dans le cadre d'une stratégie européenne qui se déroulera en deux phases et dont le but est l'adhésion pleine et entière de la Suisse à la CE.»

Bruxelles décide

Aujourd'hui, la classe politique nous pousse dans la même situation. La Suisse doit-elle se rattacher définitivement à l'UE? L'UE commandera-t-elle à l'avenir en Suisse? Bruxelles entend atteindre cet objectif par le biais d'un dit accord-cadre institutionnel. Et la classe politique, comme de coutume, lui cède et satisfait ce souhait monstrueux. La Suisse serait contrainte de reprendre automatiquement du droit UE sans que le peuple et les cantons n'aient un mot à dire. Ces prescriptions UE vont de l'immigration au commerce de marchandises, en passant par l'agriculture, les transports terrestres et aériens, etc. Les lois concernant la Suisse seraient à l'avenir faites à Bruxelles et non plus par le Parlement suisse et les citoyens et citoyennes du pays. L'interprétation des règles serait de la compétence de la Cour de justice UE, donc de juges étrangers. Si la Suisse n'accepte pas une de ces règles, Bruxelles a le droit de prendre des sanctions contre elle. La Suisse devrait renoncer à tous les avantages que lui offre sa situation en dehors de l'UE. Ce traité de soumission sonnerait le glas d'une Suisse autodéterminée et indépendante.

Coup d'Etat par la petite porte

Les principaux bénéficiaires d'un tel accord seraient les politiciens et les fonctionnaires qui pourraient conti-



L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher: l'éternel combattant pour l'autodétermination et la liberté de la Suisse.

nuer de voyager vers les lieux de conférence, discuter avec les instances de l'UE et appliquer les décisions de celles-ci sans se préoccuper des intérêts des citoyens concernés. Les entreprises, les cantons et les communes en supporteraient les conséquences. Aujourd'hui déjà, l'administration fédérale et les élus poli-

commerce avec tous les Etats, y compris l'UE. Devant les attermoiments de la classe politique, les citoyens doivent prendre les choses en main et décider dans l'urne.

2. Il faut veiller à ce qu'à l'avenir le peuple suisse ait à nouveau le dernier mot et qu'il ne soit pas mis sur

« Il faut veiller à ce qu'à l'avenir le peuple suisse ait à nouveau le dernier mot et qu'il ne soit pas mis sur la touche par le biais du droit international qui n'a pas de base démocratique. »

tiques tentent d'accaparer le pouvoir. Des décisions du peuple ne sont plus respectées. Le Tribunal fédéral place le droit international au-dessus du droit suisse démocratiquement légitimé par le peuple. Malgré des décisions claires et nettes du souverain, les étrangers criminels ne peuvent plus être expulsés et la Suisse doit subir une immigration énorme.

Le moment est venu d'agir

Que faut-il faire?

1. La Suisse ne doit pas se rattacher à l'UE par le biais d'un accord-cadre institutionnel, mais demeurer un pays ouvert au monde et entretenir des relations neutres et faire du

la touche par le biais du droit international qui n'a pas de base démocratique. L'initiative pour l'autodétermination est une garantie dans ce sens. Donc: oui à l'initiative pour l'autodétermination.

3. La volonté du peuple et des cantons de gérer à nouveau de manière autonome l'immigration doit être enfin respectée. L'initiative de limitation y veille. Elle garantit une immigration modérée pour le bien de la population. Donc: signer l'initiative de limitation (voir la feuille de signatures encartée)! Pour que nos enfants aient aussi un avenir dans la prospérité et la sécurité.

Commentaire

Expulsions: L'arnaque de la clause de protection

En acceptant en 2010 l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels, le peuple suisse a exigé que les étrangers criminels soient systématiquement expulsés. Le Parlement a refusé d'exécuter cet ordre en introduisant dans la loi d'exécution une «clause de protection des délinquants». Les juges ont ainsi la possibilité de définir des «cas de rigueur», donc de renoncer à des expulsions. C'est précisément cet arbitraire des juges que voulaient empêcher les citoyennes et les citoyens. Malgré cette dilution de la décision populaire, on nous a promis une application sévère de la nouvelle loi. En ce qui me concerne, j'en doute. Le groupe parlementaire a demandé au Conseil fédéral à chaque session depuis l'entrée en vigueur de la loi en octobre 2016 combien d'expulsions avaient été prononcées. Il y en a eu juste 14 en 2016. Fin novembre 2017, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a répondu comme suit: «Les données pour l'année 2017 seront analysées en juin 2018 par l'Office fédéral de la statistique.» Or, on a appris entre-temps que la «clause de protection des délinquants» a déjà été appliquée plusieurs dizaines de fois. Comme le craignait à juste titre l'UDC, l'exception est devenue la règle et, une fois de plus, une décision du peuple n'a pas été appliquée.



Jean-Luc Addor, conseiller national, Savièse (VS)



Commentaire

Mauvaise politique d'asile



En vertu de l'accord de Dublin, la Suisse ne devrait accueillir que des requérants d'asile arrivant directement par avion. En effet, la grande majorité des requérants entrent par la voie terrestre dans l'espace UE et doivent donc être enregistrés et leur situation doit être évaluée dans un pays signataire de l'accord de Dublin. Les personnes qui ne se soumettent pas à cette procédure peuvent, selon ce traité UE, être renvoyés dans le pays de premier accueil. Côté suisse, ce principe s'applique en réalité à tous les requérants, puisque la Suisse est entourée d'Etats Dublin, mais il ne fonctionne pas dans la pratique. Néanmoins, Madame Sommaruga accueille des dizaines de milliers de requérants d'asile en Suisse. L'accord de Dublin ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit et nos autorités d'asile échouent lamentablement. Comme si cela ne suffisait pas, la ministre de la justice a commencé à faire venir directement par avion des migrants depuis la Libye. La Confédération agit donc elle aussi comme une organisation de passeurs et déclenche ainsi de nouvelles migrations massives depuis l'Afrique. L'UDC est seule à combattre cette mauvaise politique d'asile qui durant des décennies va provoquer des coûts récurrents de milliards de francs et ruiner nos communes.

Adrian Amstutz, conseiller national, Sigriswil (BE)

Interview du conseiller national Jean-François Rime, président de l'USAM

Ne mettons pas tous nos œufs dans le panier européen !



Jean-François Rime, conseiller national et chef d'entreprise, met en garde contre une soumission au diktat de Bruxelles par l'assujettissement au système juridique européen. Domicilié à Bulle, il est marié et père de trois fils adultes. Il préside depuis mai 2012 l'Union suisse des arts et métiers.

En tant que président de l'Union suisse des arts métiers, qui compte quelque 300 000 entreprises, vous avez des défis historiques à relever en politique économique extérieure. Que faut-il faire ou ne pas faire pour soutenir la force économique de la Suisse?

A mes yeux, nos forces dans le contexte global sont notre capacité novatrice, notre compétitivité, l'attractivité de notre économie ainsi que l'efficacité et la productivité de nos entreprises. Ces qualités nous permettent de nous élever au-dessus de la moyenne. Elles doivent être sauvegardées et développées. En aucun cas nous ne devons déléguer à l'étranger la responsabilité de notre succès économique. Ce serait désastreux pour nous d'attendre que d'autres résolvent nos problèmes.

Quels sont les principaux points d'intervention de votre stratégie?

Je cite deux points: la force du franc suisse, respectivement la faiblesse de l'euro, et le coût de régulation. La Suisse ne pouvant exercer une influence directe sur les problèmes de l'UE, nous devons intervenir à d'autres niveaux. Les entreprises ont déjà fait des efforts considérables, alors que la politique est en retard en continuant de provoquer des coûts de régulation beaucoup trop élevés. Nous savons au moins depuis 2010 que nous nous handicapons nous-mêmes par cette politique. Les frais de régulation évitables et superflus absorbent quelque 10 milliards de francs de notre produit intérieur brut. Des projets permettant d'atténuer ces handicaps, que nous nous imposons nous-mêmes face à la concurrence étrangère, reposent depuis 2013 dans les tiroirs du Conseil fédéral.

La supposition selon laquelle le Conseil fédéral se concentre avant tout sur les relations avec l'UE est-elle exacte ou cette impression est-elle trompeuse?

Elle est parfaitement exacte! Il est juste

de concentrer l'attention sur l'UE qui est notre principal partenaire commercial et dont la Suisse est également une cliente importante. Nous devons cependant veiller à ne pas accroître notre dépendance de l'UE, car nous risquons ainsi de provoquer une concentration des risques. Les possibilités et les chances économiques de la Suisse dépassent largement l'espace UE. Je rappelle à ce propos que la Suisse a été le premier pays d'Europe à

conclure un accord de libre-échange avec la Chine en 2014.

Comment la politique économique extérieure de la Suisse doit-elle se positionner par rapport à l'UE?

Il s'agit avant tout d'exploiter et de développer les avantages et les bonnes conditions qu'offrent les accords bilatéraux avec l'UE. Les compétences négociatrices de notre diplomatie économique sont plus importantes que jamais. Il ne s'agit pas d'être arrogant et présomptueux, mais de faire preuve d'assurance en nous souvenant de nos forces. Ce n'est que de cette manière que l'autre partie aux négociations nous prendra au sérieux. Un politicien qui accepte tout et n'importe quoi dans des gestes d'obéissance anticipée a perdu la partie avant de pouvoir s'asseoir à la table des négociations à Bruxelles. Les lamentables régulations que nous nous imposons à nous-même, connues sous le vocable de «swiss finish», sont un véritable poison pour notre économie. En jouant constamment les premiers de classe, nous suivons à la lettre ces réglementations qui

nous entravent inutilement – juste pour faire plaisir à nos partenaires dans les négociations. Le principal effet est que nous nous affaiblissons nous-mêmes.

Comment jugez-vous les effets de l'accord-cadre institutionnel que l'UE veut imposer à la Suisse?

Je mets en garde contre une soumission servile au diktat de Bruxelles par l'assujettissement au système juridique européen. Notre marge de manoeuvre globale en serait supprimée et notre position serait durablement affaiblie. Car il est souvent juste et utile que nous agissions autrement que l'UE et que nous nous engagions dans une voie de développement différente. En acceptant un accord-cadre au goût de l'UE, le petit Etat qu'est la Suisse disparaîtrait de l'échiquier international, même sans adhésion à l'UE. Une alternative meilleure consiste à entretenir soigneusement les accords bilatéraux parce que ce système contractuel nous garantit la sécurité du droit. Les accords bilatéraux ont été négociés entre partenaires égaux, où aucun partenaire n'est soumis à l'autre.



La démocratie directe est une épine dans le pied de l'UE.



Saviez-vous que ...

... la Suisse est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'UE?

Bien que l'UE fasse du commerce avec le monde entier, la Suisse était également en 2016 le troisième partenaire commercial de l'Union européenne. 7,7% (264 milliards d'euros) du total des échanges de marchandises de l'UE ont passé par la Suisse. Les deux premières places étaient occupées par la Chine (15,2%) et les Etats-Unis (17,7%). La Suisse est donc un partenaire commercial plus important pour l'UE que la Russie (5,5%), la Turquie (4,2%) ou le Japon (3,6%).

... la Suisse compte plus de chômeurs que l'Allemagne?

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le chômage des jeunes a atteint en moyenne annuelle 8,6% en Suisse en 2016 contre seulement 7% en Allemagne. Le même constat vaut pour le taux de chômage général qui était en 2016 de 5% en Suisse et de 4,1% en Allemagne.

... la Suisse connaît une croissance négative de la productivité depuis l'entrée en vigueur de la complète libre circulation des personnes?

La productivité de la Suisse affiche depuis 2007 une croissance négative. Durant la décennie précédente, nous bénéficions encore une croissance annuelle de près de 2% (BCA Research 2017).

Verena Herzog, conseillère nationale, Frauenfeld (TG)



Quelles sont les exigences de l'accord-cadre?

A la fin 2012, l'UE a annoncé à la Suisse qu'elle ne poursuivrait les négociations bilatérales qu'à la condition que la Suisse se rattache plus étroitement à l'UE par le biais d'un accord-cadre institutionnel. En clair: pour avoir accès au marché intérieur de l'UE, notre pays doit accepter sans condition le droit actuel et futur de l'UE et se soumettre aux jugements de la Cour de justice de l'UE. Cette dernière tranche les éventuelles divergences par des décisions sans appel. Si la Suisse ne peut ou ne veut pas appliquer ces jugements, l'UE peut prendre des sanctions (mesures punitives) contre la Suisse. Un tel accord-cadre aurait des conséquences extrêmement graves pour la Suisse:

- Bruxelles décide seule si une loi de l'UE concerne ou non les accords bilatéraux conclus avec la Suisse. La Suisse devrait appliquer toutes les lois de l'UE touchant

aux accords bilatéraux. Les accords bilatéraux répondent au droit en vigueur au moment de leur conclusion. Depuis, le droit de l'UE s'est développé. Selon Bruxelles, plusieurs accords bilatéraux ne répondent plus au droit actuel de l'UE.

- en cas de divergence d'interprétation des accords bilatéraux, la Cour de justice de l'UE tranche seule et sans appel. La Suisse serait contrainte de reconnaître et d'appliquer les jugements d'un tribunal de la partie adverse. Si elle refuse de s'y soumettre, l'UE peut prendre des mesures punitives, appelées pudiquement «mesures compensatoires». Les accords bilatéraux actuels ne définissent pas de tribunaux chargés de trancher des litiges. Les éventuelles divergences sont réglées par la voie diplomatique sans menace de sanction.

- en lieu et place des «milliards pour la cohésion» versés actuellement de manière ponctuelle et facultative en contrepartie à l'accès au marché intérieur UE, la Suisse serait contrainte à des contributions annuelles.

- cet accord-cadre n'est pas un traité conclu entre partenaires égaux, mais constitue en réalité un traité de soumission de type colonial. Bien que tous les détails ne soient pas encore connus, il s'avère aujourd'hui déjà que l'accord impose à la Suisse de nombreuses obligations, mais ne lui donne aucun droit.

Un tel «accord d'amitié» visant à intégrer la Suisse dans le système de l'UE n'est pas compatible avec la démocratie directe qui régit l'Etat suisse. Il doit donc être combattu vigoureusement par le peuple et les cantons, l'instance politique suprême de notre pays.

A chaud!

Pourquoi offrir un milliard à l'UE?



Jean-Claude Juncker, président de la Commission UE, a fait une visite d'Etat à la Suisse en novembre dernier. Tout allait pour le mieux, en apparence du moins. La présidente de la Confédération Doris Leuthard était pleine d'enthousiasme. Jean-Claude Juncker susurrerait des douces paroles d'amitié et parlait du beau temps. En contrepartie, le Conseil fédéral lui a promis un petit cadeau de 1,3 milliard de francs et Madame Leuthard a affirmé fièrement que ce don n'était pas lié à des intérêts, donc que la Suisse ne demandait aucune contrepartie.

Abattue en plein vol

La suite, on la connaît: la diplomatie leuthardienne basée sur des cadeaux financiers a volé en éclat. Le cadeau n'a rien rapporté. Gueule de bois à la Berne fédérale. Les déclarations lénifiantes de Juncker ont été suivies par un coup de poignard dans le dos de la présidente de la Confédération. Bruxelles – qui s'en étonnera? – ne donne pas dans la politique d'amitié, mais défend à présent ses intérêts. Le petit copain bruxellois de Madame Leuthard veut imposer par la force le mariage institutionnel de la Suisse avec l'UE et soumettre notre pays aux juges UE.

Chantage

Concrètement, l'UE exige que la Suisse reprenne à l'avenir automatiquement le droit UE. En cas de divergence d'opinion, la Cour de justice UE tranchera. Si la Suisse refuse, Bruxelles menace de prendre des mesures discriminant la place financière helvétique. Au moins savons-nous maintenant ce que l'UE de Monsieur Juncker entend par amitié: c'est l'amitié d'un parrain mafieux qui te casse amicalement le bras si tu t'opposes à ses exigences.

Tromperie

La Suisse fait aujourd'hui les frais du double jeu que le Conseil fédéral et ses diplomates jouent depuis des années: d'un côté, on promet à Bruxelles qu'on finira bien par rapprocher et faire entrer la Suisse rebelle dans l'UE par la voie bilatérale, de l'autre côté et face au public suisse, on assure que l'objectif final n'est rien d'autre que l'indépendance bilatérale. L'UE a forcément fini par se rendre compte de cette tromperie et elle est furieuse. On peut même la comprendre.

Et la suite des événements?

Quelle sera la suite des événements? Il est grand temps que le Conseil fédéral parle clairement à l'UE: la Suisse veut de bonnes relations avec l'UE, mais elle ne veut pas adhérer à l'UE et elle ne veut pas être encadrée par l'UE. Elle ne veut pas reprendre automatiquement du droit UE et reconnaître des juges étrangers. Nous ne voulons pas non plus distribuer 1,3 milliard de francs à des pays qui, grâce à ce sponsoring, peuvent baisser leurs impôts pour attirer nos entreprises chez eux. Et nous voulons gérer nous-mêmes l'immigration sur notre territoire.

Non à un mariage forcé

L'UE n'entendra pas avec plaisir ces déclarations, mais cela n'est pas trop grave. L'UE exige beaucoup de choses de la Suisse, mais la Suisse ne réclame rien de ce que pourrait lui donner l'UE. Voici donc nos conseils à la Berne fédérale: respirer à fond et demeurer ferme; oui à de bonnes relations, mais non à un mariage forcé avec l'Union européenne. Monsieur Juncker supportera cette offre amicale.



Roger Köppel, conseiller national, éditeur et rédacteur en chef de la «Weltwoche», Küssnacht (ZH)

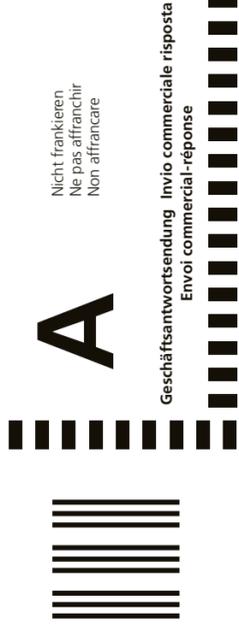


Halte à la démesure! Genève d'abord!



Initiative populaire Genève d'abord!

- ni discriminés à l'embauche
- ni obligés de consentir à des réductions de salaire en raison de la libre circulation des étrangers



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

A

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale risposta
Envoi commercial-réponse



A retourner au plus vite (même incomplet) à :

UDC-Genève
Case postale 1828
1211 GENEVE 28

Préférence indigène: Genève d'abord!

Trop de Genevois sont aujourd'hui évincés du marché de l'emploi, au prétexte qu'ils sont jeunes et manquent d'expérience ou qu'ils sont seniors et surqualifiés, pour être en fait remplacés à moindre coût par des travailleurs européens au bénéfice de la libre circulation des personnes. En signant l'initiative « Genève d'abord », vous permettrez qu'un vrai débat ait enfin lieu sur cette question. Pour garantir le droit de chaque résident à n'être ni discriminé à l'embauche, ni privé de son emploi, ni obligé de consentir à des réductions significatives de salaire à cause de l'afflux indifférencié de main-d'œuvre étrangère.

Signez et faites signer l'initiative!

Les citoyennes et citoyens soussigné-e-s, électrices et électeurs dans le canton de Genève, conformément aux articles 56 à 64 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012, et aux articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, appuient la présente initiative constitutionnelle :

La constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012, est modifiée comme suit:

Art. 35 A Droit à l'emploi - Préférence indigène (nouveau)

- 1 Le droit à l'emploi est garanti.
- 2 Il se définit comme le droit des citoyens et des résidents à n'être ni discriminés à l'embauche, ni privés de leur emploi, ni obligés à consentir à des réductions significatives de leur salaire en raison d'un afflux indifférencié de main-d'œuvre étrangère (dumping salarial).
- 3 A compétence égale sur le marché public et privé de l'emploi, le citoyen et le résident priment le candidat non résident au bénéfice d'un traité international.

Art. 145, al. 3 (nouveau)

- 3 Dans ses relations avec les Etats voisins, le canton recherche le plein emploi de ceux qui vivent sur le territoire cantonal et suppose au remplacement de la main-d'œuvre résidente par de la main-d'œuvre étrangère au bénéfice d'un traité international (effet de substitution).

Nom (majuscules)	Prénom usuel	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	Canton d'origine	Domicile (rue, n°, NPA & localité)	Signature

A retourner (même incomplet) avant le 23 mai 2018 à : UDC-Genève, CP 4828, 1211 Genève 26

La signature doit être apposée personnellement à la main par le ou la signataire. Elle ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seul-e-s les électrices et électeurs de nationalité suisse ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer cette initiative cantonale. En matière cantonale, les électrices et électeurs des 18 ans, de communes différentes, peuvent signer sur la même feuille. Les Suisses vivant à l'étranger et ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer la présente initiative en inscrivant leur adresse à l'étranger. Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).



Initiative populaire
Genève d'abord!

Le retrait total et sans réserve de l'initiative peut être décidée à la majorité des électeurs et électrices suivant-e-s : Yves Nidegger (Rue des Délices 2, 1203 Genève), Céline A maudruuz (Avenue Krieg 44, 1208 Genève), Marc Fuhrmann (Rue du Bourg-Dessus 33, 1248 Hermance), Eric Bertinat (Avenue Henri-Golay 11, 1203 Genève), Thomas Bläsi (Route de Frontenex 39a, 1207 Genève), Stéphane Florey (Chemin des Champs-Gottreux 13, 1212 Lancy), André Pferrer (Route de Meinier 145, 1244 Choulex), Patrick Lussi (Chemin des Palattes 5, 1212 Grand-Lancy), Howard Nobis (Avenue du Lignon 29, 1219 Le Lignon).

ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre du Canton de Genève | www.udc-ge.ch



Yves Nidegger
Candidat au
Conseil d'Etat.

PAGE 12



Thomas Bläsi
Candidat au
Conseil d'Etat.

PAGE 13



Stéphane Florey
Candidat au
Conseil d'Etat.

PAGE 14

EDITORIAL

Vous avez deux vaches...

Chers (é)lectrices et (é)lecteurs genevois, Pour la moitié d'entre vous que les partis politiques déçoivent, agacent ou ennuiant, et pour qui l'abstention est devenue un mode d'expression, cet éditorial est pour vous : il vous invite à reconsidérer votre choix plutôt que de laisser d'autres choisir à votre place.

Pour l'autre moitié, celle qui s'exprime régulièrement lors des élections et des votations, et qui tient à le faire en connaissance de cause, cet éditorial est aussi pour vous : sur le ton des blagues de potaches parodiant les exemples de leurs professeurs en cours d'introduction à l'économie, il vous propose un résumé caricatural, donc véridique, de ce qui vous attend en fonction de ceux pour qui vous allez voter lors des élections cantonales de ce printemps 2018 :

UDC : Vous avez deux vaches, vous traitez la première, vos voisins vous aident à traire la seconde, vous les récompensez équitablement avec

une part du lait, l'Etat vous fout la paix, garde les frontières et assure la sécurité intérieure moyennant une fiscalité raisonnable.

SOLIDARITÉS : Vous avez deux vaches, un référendum décide à qui appartient le lait.

PARTI DU TRAVAIL : Vous avez deux vaches, vous êtes fusillé, les vaches sont nationalisées et l'Etat distribue le lait aux clandestins les plus idéologiquement méritants.

MCG : Vous avez deux vaches, l'Etat abat la tricolore et vend la rouge et jaune pour alimenter la cagnotte de la police.

Suite de l'éditorial en page 10

Genève d'abord !

SIGNEZ L'INITIATIVE !
Carton de signature
à l'intérieur du journal

PAGE 8

- Ni discriminé à l'embauche
- Ni obligés de consentir à des réductions de salaire en raison de la libre circulation des étrangers

PAGE 11



Halte à la démesure !

Centres pour migrants : au peuple de décider !

Les habitants d'Onex, Veyrier, Bernex, Thônex, etc. sont mis devant le fait accompli et doivent supporter des centaines de migrants illégaux dans leur entourage.

Dans les faits, peu de familles victimes du conflit syrien mais plus souvent des hommes célibataires d'Afghanistan, d'Irak ou d'Erythrée animés par des motivations économiques. Cette culture de la bienvenue imposée par les élites s'est traduite en Allemagne par des agressions de masse, sauvages et planifiées à l'encontre des jeunes femmes. Pourquoi devrait-on continuer à attirer des migrants très loin de chez eux pour les entasser dans des communes genevoises en mal de logement? A l'UDC, nous pensons que la sécurité des habitants de nos communes, en particulier des femmes et des enfants, est prioritaire.

De plus en plus de personnes affluent en Suisse notamment en raison du niveau élevé des prestations sociales délivrées et de l'assurance d'une prise en charge totale et illimitée dans le temps. Cet afflux massif de requérants d'asile impacte nos finances cantonales car les forfaits globaux versés par la Con-

fédération ne suffisent pas à compenser les frais générés par les demandeurs d'asile pas plus que les dépenses de santé et d'instruction publique occasionnées par ces personnes. Le forfait unique versé par la Confédération à l'obtention du permis B ne permet de prendre en charge qu'une partie du forfait d'intégration. Les requérants d'asile viennent grossir le flot des bénéficiaires durables de l'aide sociale de demain.

A la différence des autres partis hostiles à l'idée que le Peuple s'exprime, l'UDC souhaite que corps électoral communal puisse se prononcer démocratiquement sur les décisions d'autorisation de construire des centres d'accueil pour migrants dans leur commune. C'est en effet le corps électoral de la commune, et non les édiles qui vivent dans des quartiers préservés, qui est le premier concerné par les externalités d'un centre d'accueil pour requérants d'asile.



GRAND CONSEIL



Nos candidats



Yves NIDEGGER
Conseiller national, avocat, 1957
Ville de Genève



Thomas BLÄSI
Député au Grand Conseil, Pharmacien, 1971
Ville de Genève



Stéphane FLOREY
Député chef de groupe au Grand Conseil, Conducteur TPG, sapeur-pompier volontaire en Ville de Genève 1970
Lancy



Eric LEYVRAZ
Député, président du Grand Conseil, Vigneron, 1946
Satigny



Marc FUHRMANN
Conseiller municipal, Analyste financier, 1968
Hermance



Patrick LUSSI
Député au Grand Conseil, Indépendant, conseiller en sécurité, 1950
Lancy



Christo IVANOV
Député au Grand Conseil, Chef d'entreprise, 1959
Ville de Genève



photo : UDC Genève

Qui sont les femmes UDC d'aujourd'hui ?

Les réponses à cette question sont probablement aussi variées qu'il existe de profils féminins dans notre parti.

Actives professionnellement, étudiantes, retraitées, mères, paysannes, ouvrières, artisanes... Si l'on prend la peine de s'intéresser un peu aux femmes qui partagent nos valeurs et nos objectifs, on ne peut que constater la variété de leur parcours. C'est d'ailleurs ce qui fait la richesse et l'intérêt de l'UDC de n'être ni le parti des femmes ou des hommes, ni celui des patrons ou des ouvriers, ni celui des universitaires ou des artisans, mais bien le parti qui travaille à l'équilibre harmonieux de toutes ces forces de la population. Cela se retrouve dans la variété des profils de nos membres, y compris féminins.

Le 16 avril 2010, la conseillère nationale Alice Glauser fondait l'association

des femmes UDC romandes. Cette association n'a pas d'autre but ni d'autre programme que ceux de l'UDC Suisse; elle permet simplement aux femmes UDC de se regrouper autour de thématiques qui leur sont chères et d'agir ensemble. Il ne s'agit pas de pousser à tout prix les femmes sur la scène politique, mais simplement d'encourager et d'aider celles qui en ont les compétences et qui le désirent. « Il s'agit de nous réunir, de nous entraider, de nous encourager, de nous rassurer face à nos adversaires qui cherchent à (nous) faire croire que la femme UDC n'existe pas, si ce n'est en cuisine. » (Lucie Rochat, secrétaire de l'Association des Femmes UDC romandes)

Or la femme de droite existe, et elle a son rôle à jouer dans l'équilibre politique de notre pays. A une époque où ceux qui prétendent défendre la femme n'ont d'autres combats que ceux de l'égalité salariale et la création de places en crèche (certes nécessaires), limitant le profil féminin à son aspect professionnel, il est plus que jamais nécessaire de s'engager pour donner la place à toutes les femmes, quels que soient leur parcours ou leurs besoins. La femme ne se réduit pas à une femme au foyer; mais elle ne se réduit pas non plus à une femme de carrière. La femme est multiple, ses besoins le sont aussi. Et l'UDC doit se battre pour qu'elle soit enfin vraiment libre de faire les choix qui lui semblent les plus

adaptés à sa situation familiale, économique, professionnelle et psychologique.

L'Association des Femmes UDC romandes est aujourd'hui en phase de réorganisation et travaille à gagner en visibilité. Un nouveau départ sera donné lors de notre prochaine assemblée générale le 24 avril 2018 à 19h, au restaurant La Grange, rue du Casino 9 à Yverdon. Vous y êtes toutes bienvenues; vos préoccupations sont les nôtres.



EDITORIAL Suite

GENÈVE EN MARCHÉ : Vous avez deux vaches, le président à vie les met dans son jacuzzi et vous engage pour les traire, ne paie pas votre salaire et vous revend le lait.

LES VERTS : Vous avez deux vaches qui se traient mutuellement en autogestion, l'Etat vous impose de leur donner des leçons d'harmonica, le lait tourne et doit être jeté, l'Etat vous rachète la bouse dont il se sert pour bétonner la campagne.

VERTS LIBÉRAUX : Vous avez deux vaches, l'Etat vous inflige une amende pour discrimination, vous échangez une de vos vaches contre un taureau que vous devez traire également.

PS : Pour financer la retraite de vos deux vaches, l'Etat élève temporairement le taux de la TVA et invente une nouvelle taxe. Le système est déficitaire, les vaches sont en burnout, il n'y a plus de lait. Pour pallier la pénurie, l'Etat emprunte pour construire le lactoduc Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse qui permet de s'approvisionner en lait français. Malheureusement, les vaches françaises sont en grève. L'amortissement et l'entretien du lactoduc qui ne fonctionne pas coûtent très cher, l'Etat à procéder à une hausse généralisée des barèmes d'impôts et des taxes.

PDC : Vous avez deux vaches, vous tuez celle de droite pour la donner à

manger à celle de gauche, qui devient folle, l'Etat vous alloue une subvention pour l'abattre, la carcasse servira à recapitaliser la caisse de pension des fonctionnaires.

PLR : Vous avez deux vaches dont la traite est subventionnée par l'Etat dans le cadre d'un partenariat public-privé. Vous en vendez trois à votre société cotée en bourse en utilisant des lettres de créance ouvertes par votre beau-frère auprès de la Banque cantonale, puis vous faites un échange de dettes contre participations, assorti d'une offre publique, l'opération vous permet de récupérer quatre vaches et de bénéficier d'un abattement fiscal pour charge d'entretien de cinq

vaches; les droits sur le lait de six vaches sont transférés par un intermédiaire panaméen sur le compte d'une société des îles Caïman, détenue clandestinement par un actionnaire qui revend à votre société cotée les droits sur le lait de sept vaches. Au bilan de l'Etat figurent huit ruminants, avec une option d'achat sur une bête supplémentaire.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et surtout un bon vote.

Genève d'abord

La préférence indigène : une idée dont le temps est venu

Ne pas être discriminé à l'embauche, ni forcé à consentir à des réductions significatives de salaire en raison d'un afflux incontrôlé de main d'œuvre étrangère, c'est un droit, garanti par la Constitution fédérale. Il ne reste qu'à le mettre en œuvre !

Nous ne sommes pas égaux face à la libre circulation. Alors que la migration intra-européenne ne bouscule personne chez nos grands voisins aux économies peu créatrices d'emploi, la Suisse, de par son économie performante, est devenue, comme le Royaume Uni, la cible d'une immigration de masse inconnue ailleurs en Europe. Le peuple suisse a réagi le 9 février 2014 (contre l'immigration de masse) ; le peuple britannique le 23 juin 2016 (Brexit).

Parmi les cantons suisses, les cantons frontaliers comme Genève et le Tessin sont bien évidemment les plus exposés. Dès la fin des contingents en 2006, la population résidant à Genève s'est mise à augmenter par immigration de 1% (+5'000 habitants) chaque année alors que la population des travailleurs non résidents était multipliée par deux : sur les 350'000 emplois créés par l'économie cantonale genevoise, 100'000 (près d'un sur trois) sont déjà occupés par des frontaliers, on assiste à un phénomène de remplacement d'une population de travailleurs par une autre population.

Les Suisses et les résidents au bénéfice d'une autorisation en cours ne doivent

pas être discriminés à l'embauche, ni privés de leur emploi, ni obligés à consentir à des réductions significatives de leur salaire en raison d'un afflux indifférencié de main-d'œuvre étrangère. C'est un droit. Ce n'est pas l'UDC Genève qui le dit mais la Constitution fédérale. L'article 121a accepté en votation par le peuple et les cantons le 9 février 2014 donne en effet mandat à la Confédération de protéger la population contre les effets indésirables de l'immigration en fixant des limites. La loi adoptée par les chambres le 16 décembre 2016 a donné à cette notion une portée de protection des résidents sur le marché du travail. Mais elle n'a pas épuisé la matière, loin s'en faut. A plusieurs reprises, en effet, le Conseil fédéral et le parlement ont rappelé que la loi dite d'application ne constituait pas une mise en œuvre véritable de l'art. 121 a Cst féd. Dont acte. Un mandat constitutionnel donné aux autorités fédérales peut être

exécuté par les cantons lorsque le législateur fédéral s'abstient. Un exemple fameux est celui de la loi sur l'assurance maternité, compétence fédérale longtemps délaissée par le législateur fédéral, que le canton de Genève a su utiliser car les cantons sont compétents pour combler les lacunes du droit fédéral. C'est ce que les Chambres fédérales ont encore confirmé durant la session d'hiver 2017 en accordant la garantie fédérale à l'article constitutionnel de l'UDC tessinoise «primi nostri» accepté par le peuple tessinois le 25 septembre 2016.

Au tour de Genève maintenant ! En matière de protection des travailleurs contre les effets négatifs de la migration incontrôlée sur leurs salaires (dumping) et leurs emplois (remplacement), les lacunes à combler par les citoyens du canton sont immenses. Autrefois très décriée, l'idée de préférence cantonale ou préférence indigène s'est peu à peu installée dans les

esprits au point que plus personne n'ose la combattre de front. Même le Conseil d'Etat, en sa qualité de premier employeur du canton, a émis des recommandations à l'intention de ses services afin que la préférence à l'embauche soit donnée aux résidents s'ils sont, à compétences égales, en concurrence avec des postulants étrangers au bénéfice de la libre circulation. Peu contraignante et facile à contourner, cette injonction n'a guère eu d'effet autre que déclamatoire mais l'idée n'est plus taboue. La même injonction a récemment été étendue aux emplois du grand Etat, le secteur subventionné, avec à la clé quelques changements de comportements bienvenus mais très insuffisants. Le temps est venu de passer à du droit contraignant applicable à l'ensemble des employeurs du canton qu'ils relèvent du secteur public ou du secteur privé. Genève d'abord : signez et faites signer l'initiative pour la préférence indigène!

SIGNEZ L'INITIATIVE !

Feuille de signature
à l'intérieur du journal, page 8

Genève d'abord !

Sécurité : Genève, zone de non droit

Genève n'est pas seulement la capitale suisse de la dette publique, de la crise du logement et de la paralysie des transports, mais aussi celle de la criminalité en général et des assassinats de rue et attaques de commerces hyper-violentes en particulier. Le sourire carnassier de Pierre Maudet n'a rien changé, Genève reste le canton le plus criminogène de Suisse grâce à une politique qui consiste à attirer chaque jour de nouveaux criminels étrangers et n'en expulser aucun. La mission de justice et police tient en 3 mots : interpellé, jugé, renvoyé. Tout reste à faire.

Genève est le canton le plus crimino-gène de Suisse. On peut y être poignardé en pleine rue sans que cela se remarque. Le 117 sonne dans le vide, plus de 1'000 appels de nuits sont restés sans réponse en 2017. Les policiers exposés au danger n'ont pas de collègues disponibles à appeler en renfort. Les criminels le savent ou le constatent. Ils savent aussi que la police n'interpelle guère, sauf bien sûr les automobilistes et le caniche qui fait pipi sur le trottoir. On assiste à un renversement total des priorités de politique criminelle. Oui, il y a eu une baisse statistique des cambriolages, mais elle n'est pas due à l'action du Conseil d'Etat sortant mais aux attentats de Paris. Les chiffres diffusés actuellement sont basés sur l'année durant laquelle la France a réintroduit les contrôles policiers à la frontière genevoise. Avec pour résultat immédiat mais temporaire de faire chuter la criminalité transfrontalière. De peur de se faire pincer en passant, les bandes des pays de l'Est, des Balkans et de Géorgie, ont dû renoncer à franchir la frontière franco-suisse et se rabattre sur les quartiers de villas proches de la frontière mais côté français. De même, les trafiquants de drogues transfrontaliers

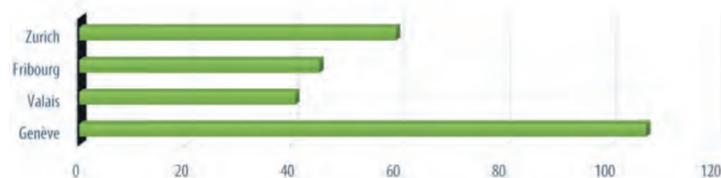
ont limité pour un temps les rendez-vous à leurs clients à Genève, où la répression est rare et les peines légères et se sont rabattus sur Annecy. Le Conseil d'Etat a donc tort de s'enorgueillir d'un bilan dépassé qui ne lui revient pas. Ce d'autant que chacun peut constater en allant manger une pizza aux Pâquis ou dans d'autres quartiers dédiés que les dealers africains sans titre de séjour y sont chez eux, comme aux temps calamiteux où la PLR Isabel Rochat occupait le Département de Justice et Police. Ces délinquants monopolisent les trottoirs et opèrent au vu de tous sans la moindre inquiétude. Le « Quai 9 » agit comme un aimant pour de nombreux toxicomanes du «Grand Genève» et leurs fournisseurs et accrédite l'idée que la consommation de drogue ne serait pas punissable puisque l'Etat la sponsorise. Ce message « Genève zone de non droit » est responsable non seulement de l'augmentation de la délinquance de rue mais aussi de celle des crimes de sang et des attaques de commerces hyper-violentes qui se banalisent à Genève plus qu'ailleurs.

Le Conseil d'Etat sortant a combattu l'initiative UDC « pour le renvoi des criminels étrangers », il élude

aujourd'hui même la version édulcorée de la loi d'application des chambres. Juger est l'affaire des tribunaux mais requérir ou ne pas requérir le renvoi est une question de politique criminelle. Prononcer les renvois administratifs et surtout exécuter les renvois est du ressort du Conseil d'Etat. Le meurtrier du jardin anglais, condamné en 2005 et sous le coup d'une expulsion n'aurait pas récidivé à la Servette en plantant un tesson de bouteille dans la gorge d'un homme en 2017 si son renvoi avait été exécuté comme il aurait dû l'être. Ce cas est emblématique de la politique laxiste des autorités genevoises en matière de

renvoi. Nos prisons sont occupées à plus de 90% par des étrangers, dont de nombreux récidivistes qui n'auraient pas récidivé en Suisse si le droit de l'expulsion leur avait été appliqué. Pour le contribuable, ces places de prison coûtent très cher, la nouvelle prison des Dardelles coûtera 227 millions et la rénovation de Champ-Dollon est estimée à 190 millions. Genève doit cesser d'être un « hub pénitentiaire » international, il faut pour cela, et il suffit, de ramener le département de justice et police à sa mission : interpellé, jugé, renvoyé. C'est la condition de la sécurité restaurée.

Nombre d'infractions au code pénal pour 1000 habitants (OFS-SPC 2016)



Les crimes très violents sont en nette augmentation.

GRAND CONSEIL



Nos candidats



Marc FALQUET
Député au Grand Conseil, Indépendant, secrétaire UDC-Genève, 1960 Vésenaz



Norbert MAENDLY
Député au Grand Conseil, Ancien sapeur-pompier professionnel, 1953 Aire-la-Ville



André PFEFFER
Député au Grand Conseil, Responsable PME, 1956 Choulex



Gilbert CATELAIN
Député au Grand Conseil, Inspecteur au service du commerce, 1965 Ville de Genève



Patrick HULLIGER
Député suppléant au Grand Conseil, Commercial, 1957 Gd-Saconnex



Eliane MICHAUD ANSERMET
Conseillère municipale, cheffe de groupe, Retraitée, 1952 Gd-Saconnex



Richard STARK
Conseiller municipal, Comptable indépendant, 1953 Thônex



Pierre SCHERB
Conseiller municipal, chef de groupe, Conseiller juridique indépendant, 1956 Ville de Genève



GRAND CONSEIL



Nos candidats



Damien GUINCHARD
Membre du comité directeur, Technicien radio-TV, 1990 Carouge



Walter BISOL
Conseiller municipal, Comptable et régisseur indépendant, 1960 Bernex



Zora MASÉ
Présidente de l'UDC-Onex, Retraitée, ancienne responsable département comptabilité, 1955 Onex



François VELEN
Membre du comité directeur, ancien président du Conseil municipal, 1958 Carouge



Stephen KNÖRR
Conseiller municipal, Agent de la Police municipale, 1962 Thônex



Pascal RUBELI
Président UDC-Ville de Genève, ancien président du Conseil municipal, Retraité, 1947 Ville de Genève



Didier LYON
Conseiller municipal, Fonctionnaire, 1968 Ville de Genève



Philippe PERRENOUD
Employé CFF, 1964 Lancy



Yves Nidegger ne veut pas du « Grand Genève » mais d'un « Bon Genève »

Yves Nidegger est en colère contre la gestion calamiteuse qu'imposent les partis gouvernementaux à un canton qu'il aime et qui fut beau. Genève se définissait jadis comme une petite ville « qui a tout d'une grande », dans un écrin de verdure. On est en train d'en faire un grand machin qui a tout d'une banlieue.



A commencer par le taux de criminalité, en particulier violente, le taux de chômage au double de la moyenne suisse, le nombre des personnes assistées, on a même des sans-logis alors qu'on densifie à outrance, 50'000 nouveaux logements d'ici 2030 mais pour qui ? Bétonner chaque recoin restera sans effet sur la pénurie des logements tant que les frontières grandes ouvertes attireront sans cesse plus de migrants. L'horizon est bouché par les embouteillages, les bus sont bondés, nos enfants vont hériter d'une dette publique par habitant digne du tiers monde. Et ça se mesure : chaque année depuis 2009, Genève occupe la dernière place de l'indice de liberté d'avenir suisse. Et PISA jette une lumière crue sur les contreperformances de notre école obligatoire.

Le programme cher au Conseil d'Etat, le « Grand Genève » est un fiasco. Le Conseil d'Etat sortant semble ravi de l'explosion démographique qui paralyse le canton et constate avec satisfaction que la population du « Grand Genève » augmente de 1,5% par an, soit 351'000 habitants de plus en 10 ans, et que des 350'000 emplois implantés sur sol genevois, 100'000 (presqu'un emploi sur trois) est déjà occupé par un travailleur frontalier. En fait, le Conseil d'Etat ne gouverne pas, il compte. Il compte les points de PIB susceptibles d'augmenter ses re-

cettes fiscales. Il semble ignorer que la réparation des dégâts après un cambriolage augmente le PIB, les primes d'assurances vol qui prennent l'ascenseur aussi, les systèmes d'alarmes, les caméras de surveillances, les prisons, même les coûts de la santé et les amendes qui explosent augmentent le PIB ! Mais péjorent la qualité de vie des habitants.

Un changement de cap est donc nécessaire et urgent. La direction à suivre ce n'est pas le « Grand Genève » mais le « Bon Genève ». Avec des frontières, car l'action de l'Etat ne se conçoit que sur un territoire donné et en fonction d'une population donnée. L'UDC est en position de piloter ce changement de cap au moyens de deux outils démocratiques qui seront présentés aux citoyens dès 2018 : l'initiative « Genève d'abord » pour freiner la migration et préserver l'emploi des résidents, cela permettra de réduire les dépenses d'assistance. Et la soumission du plan directeur cantonal au vote du peuple. Combien de nouveaux habitants souhaitons-nous encore attirer à Genève ? Objectif 800'000, comme le prévoit le plan directeur cantonal 2030? Non, au peuple de décider : on verra tout de suite que les Genevois ne veulent plus du « Grand Genève ».

Il y a un avant et un après décembre 2013. Avant, deux blocs coalisés, l'Entente bourgeoise et l'Alternative

de gauche exerçaient un monopole absolu. Ils faisaient main basse sur l'ensemble des sièges du Conseil d'Etat et s'en partageaient les sièges selon la conjoncture. L'émergence d'une nouvelle force UDC-MCG a brisé ce monopole et imposé un premier Conseiller d'Etat pour qui la frontière n'est pas taboue. La segmentation actuelle du marché électoral en de nombreux partis est largement artificielle. Si on se concentre sur la seule question qui compte vraiment dans le monde actu-

el, il n'y a que deux partis : celui de ceux qui détestent les frontières, même lorsque leur abolition s'accompagne d'inconvénients majeurs pour la population, et celui de ceux qui considèrent qu'il n'a pas de véritable politique de sécurité, de protection sociale des habitants, de planification des infrastructures, sans contrôle des frontières politiques. Le MCG est en crise, l'UDC est aujourd'hui la seule force qui incarne cette aspiration.



Thomas Bläsi veut refonder la relation entre la politique et la population

Le temps n'est pas aux grands desseins institutionnels. Il est à un travail patient, au plus près du terrain, pour faire vivre Genève.

Les autorités doivent écouter le Souverain, repérer les bonnes idées et non prétendre tout savoir par eux-mêmes, ni tout régenter. Les exigences de la séparation des pouvoirs invitent à chercher la bonne distance entre les institutions, en privilégiant la collaboration sur la connivence.

Je suis candidat au Conseil d'Etat pour porter un projet avec une équipe autour de moi et avec la volonté de profondément refonder la relation entre le « politique » et la population.

Je rêve d'une droite genevoise qui donnerait envie aux électeurs de voter pour elle, inscrite dans son temps, et qui vivrait la politique comme une lutte collective et désintéressée pour défendre des idées d'avenir, et non comme une lutte personnelle et égocentrique pour prendre et conserver le pouvoir.

Si je suis élu, je désire me rapprocher du modèle zurichois de prise en charge hospitalière, en permettant l'accès aux cliniques privées pour les assurés LAMAL de base.

Une participation financière au programme de recherche fondamentale et universitaire de l'hôpital cantonal, des cliniques privées permettant de ne pas pénaliser ce dernier.

Assainir les finances des PME par l'amortissement de 100'000 frs sur

cinq ans, permettant de consolider les places de travail existantes et d'en créer à moyen terme.

Le rétablissement des douaniers aux postes frontières pour la mise en place d'un contrôle systématique des flux de marchandises, qui constitueront autant d'occasions, d'améliorer notre sécurité et amélioreront notre capacité de réaction en cas d'attaque terroriste. Une véritable préférence à l'emploi, pour les citoyens genevois, en réinstaurant la collaboration entre le département de l'économie et celui des affaires sociales.

L'important choix de nos candidats ne saurait se résumer aux compromis que nous pourrions faire avec d'autres dans le but d'obtenir les miettes d'un pouvoir déliquescent. Il est donc nécessaire de réaffirmer notre identité politique au service de nos concitoyens, avant de chercher des terrains d'entente ou de consensus avec les autres forces politiques du canton, ce dont nous ne saurions sortir que perdant.

Je considère que ne pas se lier les mains trop tôt, en restant une force indépendante solide et cohérente est un gage de réussite pour l'UDC Genève.



GRAND CONSEIL



Nos candidats



André DUTRUIT
Conseiller municipal, Retraité, 1960 Meyrin



Pascal ALTENBACH
Conseiller municipal, Employé administratif, 1955 Ville de Genève



Philip QUEFFELEC
Dirigeant d'un groupe aéronautique, 1954 Ville de Genève



Claude LAPORTE
Avocat, 1975 Hermance



Virna CONTI
Présidente des Jeunes UDC Genève, Etudiante en droit, 1995 Bellevue



Loïc PAREL
Ancien président des Jeunes UDC Genève, Étudiant en droit, 1997 Ville de Genève



Leila HEDDI
Employée de commerce juridique, 1979 Ville de Genève



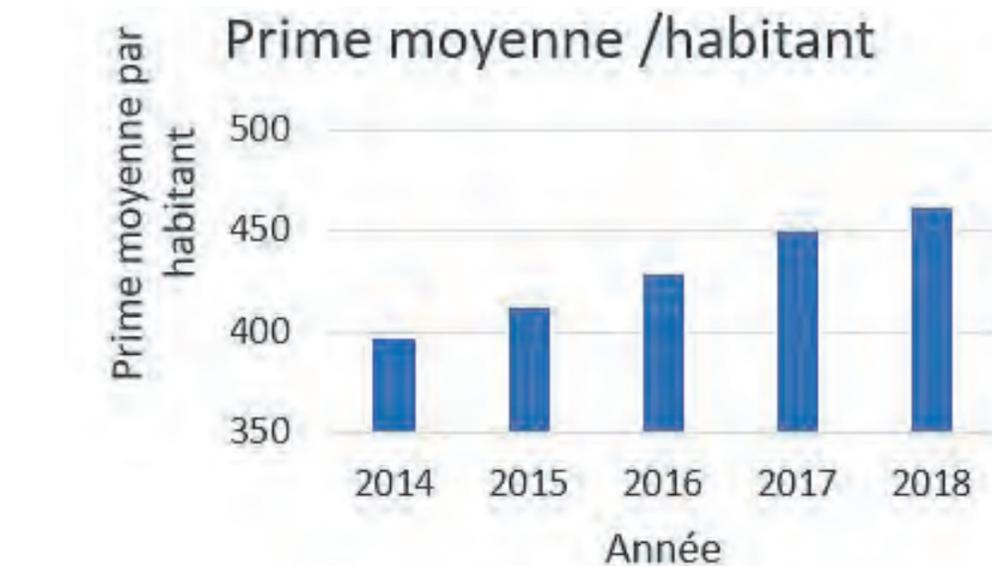
Manuel GOMES DE ALMEIDA
Président de l'UDC-Vernier, Etudiant à l'UNIGE, 1980 Vernier

Assurance maladie : Réduire la fiscalité pour venir à l'aide de la classe moyenne

Le système LAMal, combattu par l'UDC à l'époque, est responsable du doublement des primes depuis son introduction. Le nombre de personnes ne pouvant plus assumer les frais d'un système en déclin augmente d'année en année. Pour les assurés, les 5% d'augmentation annuelle des primes restent obscurs et incompréhensibles.

Le processus de calcul de la prime n'étant pas uniformisé, chaque caisse réalise son propre calcul avec la possibilité d'aboutir à des primes excessives. La compensation de ces excès est en plus facultative. Cette situation a notamment rendu possible l'affaire des primes payées en trop dans les cantons romands entre 1996 et 2013. Malgré une forte pression de l'opinion publique, seuls 800 millions sur 1,5 milliards seront remboursés à la population en 3 ans. Le rétrocontrôle de la mise en concurrence des caisses ne fonctionne pas : la compétence d'ajustement des primes permettant aux caisses de sélectionner leur patientèle en excluant certains risques (p.ex requérants d'asile).

La population de Genève prenant la rue devient le symbole de cette perte de confiance dans un système de santé et de prise en charge qu'il convient de réformer. Les analystes estiment que la hausse des coûts de la santé devrait se poursuivre même si des caisses cantonales, calquées sur le modèle d'une caisse de compensation, ou une caisse



publique venaient à voir le jour. Les promoteurs de l'initiative pour des caisses cantonales se gardent bien de promettre une diminution du montant des primes. Mais plutôt que de longues théories, les assurés réclament des solutions concrètes pour faire face

à la détresse financière résultant de l'explosion des coûts de l'assurance maladie. C'est pourquoi l'UDC propose un nouveau mécanisme fiscal permettant la déduction systématique du revenu des assurés les plus modestes d'un montant correspondant au doub-

le de la prime effective relative à l'assurance obligatoire des soins.





GRAND CONSEIL



Nos candidats



Marie-Agnès BERTINAT
Fondation d'Art Dramatique (FAD)
Courtepoinrière indépendante, secrétaire UDC-Genève, 1988
Ville de Genève



Alexandre MOUNLA
Ancien président des Jeunes UDC-Genève
Etudiant business, 1991
Vésenaz



David DOURNOW
Gestionnaire de commerce, 1989
Ville de Genève



Patrick CHAUSSIVERT
Retraité, ancien président de l'association Phare-Seniors, 1948
Ville de Genève



Tatiana KNOLL
Secr. sect. VdG Business
Development executive, Comité Union chambres commerce Suisse Russie, 1974
Ville de Genève



Alexandre RIME
Membre de la section VdG
Ingénieur du son, 1988
Ville de Genève



Viktorya DESYATKINA DZODZEIEV
Directrice D10 Art Space, 1974
Ville de Genève



Sébastien THOMAS
Boulangerpâtisseriesuisseur, 1995
Thônex

Stéphane Florey estime que c'est le dernier moment pour une réforme structurelle de l'Etat

Après 10 ans de Grand Conseil et 12 ans passés en politique, il est temps pour Stéphane Florey de tenter l'accession au Conseil d'Etat. La lourdeur de la tâche ne lui fait pas peur, ses épaules sont suffisamment larges.

Pour Stéphane Florey, pendant cette législature, le Conseil d'Etat n'a rien changé; on circule toujours aussi mal, on médicalise l'école de plus en plus, nos jeunes ne trouvent pas de travail, la fiscalité est toujours la plus élevée de Suisse, il y a trop de bureaucratie et toujours plus de monde à l'aide sociale. L'Etat ne répond pas aux vrais besoins du citoyen. Il veut donc changer cela. Dans l'ensemble le bilan du Conseil d'Etat est mauvais et les citoyens en ont assez des belles promesses du discours de St Pierre.

En fonction du département qui me sera confié, en cas d'élection, j'engagerai une vraie réforme structurelle dans ce département pour y baisser les charges et lancer un vrai programme d'économies. Pour le reste, j'aurais tout loisir d'exposer mes idées

pour chaque département pendant la campagne. J'en ai beaucoup mais pas assez de temps ici pour toutes les développer.

Au premier tour, il est peu probable que nous ayons une alliance avec qui que ce soit. Aujourd'hui, la nouvelle force est moribonde, le MCG a clairement changé de bord, son magistrat a toujours décrié notre politique. Mais nous sommes prêts à étudier les propositions que l'on pourrait nous faire. Et si nous sommes bien placés au second tour, c'est l'entente qui sera bien obligée de nous faire les yeux doux si elle veut conserver une majorité de droite ! D'une manière générale, je ferai surtout une campagne de terrain pour aller à la rencontre du citoyen et le convaincre de voter pour moi.



Immobilité : échec total du Conseil d'Etat sortant



Aux heures de pointe, les infrastructures genevoises sont victimes d'une surcharge de capacité et demeurent très occupées le restant de la journée. Etonnant ? Pas vraiment, sachant que l'Etat a fait de la lutte contre les véhicules motorisés individuels son combat principal.

Des chaussées sont rétrécies, l'espace dévolu à la circulation des véhicules privés est réduit alors que d'autres projets créent artificiellement des bouchons. Et tant pis pour ceux qui doivent leur survie économique à un réseau efficient !

La raréfaction programmée des places de stationnement incite les consommateurs à faire leurs courses dans des hypermarchés français disposant d'immenses parkings gratuits. De son côté, l'UDC soutient la création de places de stationnement supplémentaires de courte durée réservées à la clientèle des commerces ou à la livraison des marchandises et s'oppose bien évidemment à la création de péages urbains imaginés par le magistrat PDC en charge du DETA.

Au Grand Conseil, l'UDC s'est notamment battue pour que les places de stationnement en zone bleue perdues en surface soient compensées ou contre la hausse du prix du macaron. Pour faire face à l'augmentation attendue du nombre de déplacements, nous soutenons une hausse des investissements dans les infrastructures routières, notamment la création de routes de contournement de localités subissant un fort trafic pendulaire. A Berne, l'UDC s'est battue en faveur de la grande traversée du lac, mais le projet a été refusé par les autres partis.

Pour ne rien arranger, Genève a choisi d'attribuer l'intégralité de sa part RPLP au fonds CEVA, alors que la plupart des cantons ont attribué les moyens reçus à leur fonds sur les rou-

tes ou à leur caisse générale. C'est pourquoi, l'UDC proposera d'affecter les recettes de l'impôt sur les véhicules à moteur et sur leurs remorques, des amendes d'ordre et la part revenant au

canton de la RPLP à un fond d'investissement destiné à la création d'infrastructures routières.





Halte à la croissance démesurée de Genève !

L'aménagement du territoire à Genève proposé et mis en place par l'Etat consiste à se demander comment remplir les espaces pour loger - voir entasser - 600'000 personnes en Ville de Genève, en zone périurbaine et à la campagne.

Le cap du demi-million d'habitants approche. De 1960 à 2014, la population résidante du canton a été multipliée par 2, soit 230'000 personnes de plus, pour atteindre 483'000 personnes à fin décembre 2014. La population étrangère a crû plus rapidement que la population suisse : elle a été multipliée par 3,5, contre 1,4. Entre 2014 et 2016, la population totale s'est accrue de plus de 19'500 personnes, dont un solde naturel (naissances/décès) de 5'200 personnes.

La Tribune de Genève (15 juillet 2017), informait ses lecteurs : « Genève ne donne pas les moyens de loger ses enfants ». Comment pourrait-elle le faire alors que des milliers de personnes émigrent chaque année dans notre canton ? Tous nos efforts de construction pour détendre le marché du logement sont vains. Les multiples chan-

tiers qui bétonnent chaque jour un peu plus notre territoire ne servent qu'à accueillir une immigration gigantesque. L'UDC et son initiative « contre l'immigration de masse » acceptée par le peuple a été totalement ignorée par les autorités genevoises.

Devant l'aveuglement de nos autorités, arc-boutées sur leur Plan Directeur cantonal 2030 (PDCn 2030), nous observons que de nombreuses communes et même nos voisins français s'inquiètent du développement effréné de Genève. Le président du Pôle métropolitain et maire de Thonon, Jean Denais, le dit franchement : « L'objectif de 2'500 logements par an n'est pas atteint. Les efforts consentis dans le PDCn 2030 permettront d'absorber la croissance mais ne modifieront pas la situation actuelle du marché du logement » (La Tribune du 15 juillet 2017).

135'000 nouveaux résidents sont prévus pour 2040. Sans discernement, sans vision sur le moyen et long terme, on accélère la fuite en avant au nom du dogme de la « Crise du logement » et de la croissance de notre économie.

Est-ce que la population genevoise est acquise à l'idée d'une Genève de 600'000 habitants à l'horizon 2030 ? Est-ce que l'exiguïté de notre territoire, les difficultés de circuler, l'usure de nos infrastructures, l'usage accru de nos parcs et de notre campagne, l'ouverture frénétique de chantiers de tout genre, la construction incessante d'immeubles, l'arrivée (et le départ) massive d'étrangers ainsi que leur intégration, la qualité de vie à venir ne doivent pas être débattus par les citoyens ?

Pour l'UDC, le référendum pour la sauvegarde du village du Pt-Saconnex

est une première étape dans l'opposition qu'elle entend mener contre le surdéveloppement de Genève. A Bernex, l'UDC s'oppose également au développement du Gd-Bernex. La commune de Confignon, à elle seule, pourrait ainsi passer de 4'500 habitants à plus de 20'000 résidents si tous les projets contenus dans ce Plan Directeur cantonal 2030 étaient mis en œuvre.

Si l'UDC se bat, elle n'est pas seule. Les habitants de Confignon refusent de figurer au top 10 des villes les plus denses de Suisse. Le projet de 268 logements est combattu vigoureusement par les riverains à Chêne-Bougeries. Soutenez l'UDC dans ce combat ! Avec nous, dites : Halte à la démesure!

Halte à la croissance démesurée de l'Aéroport Rhône-Alpes !

La croissance démesurée de notre aéroport ne sert en rien les Genevois. Les nuisances générées sont exponentielles et telle une tache d'huile, elles se répandent sur le canton, dégradant la qualité de vie en matière de trafic, de pollution et de sécurité.

En 2016, plus de 16 millions de passagers utilisaient l'aéroport de Genève représentait! Le nombre de passagers par jour à Genève était de 19'700, dont 7'000 provenaient directement de France. Seul 25% des passagers en partance provenaient du canton de Genève. L'objectif du Conseil d'administration de l'aéroport pour 2030 est d'atteindre 25 millions de passagers ! Ceci avec une seule piste, la situation géographique ne permettant pas d'extension.

A titre de comparaison le chiffre actuel correspond au nombre de passagers de l'aéroport de Hambourg, ville de 1,7 million d'habitants, soit plus de 3 fois le canton de Genève ! EasyJet, compagnie Low Cost représentait à elle seule 44% de ce trafic alors que l'aviation d'affaires parallèlement, dont l'activité sur la plateforme faisait de Genève le deuxième aéroport européen en la matière, doit aujourd'hui s'effacer progressivement au profit des vols Low-Cost, en raison des difficultés à obtenir des créneaux horaires et des places de parking avions. Ceci au bénéfice bien sur des aéroports

d'Annecy, Chambéry et de Lyon !

Les restrictions imposées à l'aviation d'affaires amène à des aberrations telles, qu'il est possible pour un passager EasyJet de réserver et confirmer son vol onze mois en avance, tandis, que les acteurs économiques majeurs n'ont la confirmation de pouvoir décoller ou atterrir de Genève à bord d'un avion d'affaires, que cinq jours à l'avance, ce qui vous en conviendrez, ne facilite pas la gestion de leur programme !

Aujourd'hui dans sa course à la démesure, outre les aspects des nuisances diverses, l'aéroport de Genève se retrouve dans la situation d'être le Hub low-cost, pour l'essentiel à vocation touristique, de la région Rhône Alpes. La dépendance de l'aéroport dont l'activité dépend à ce jour pour 50% d'une seule compagnie, qui plus est low-cost, est dangereuse, car l'influence de cette dernière dans toute décision concernant l'avenir de l'aéroport, peut s'avérer une source de pression.

De plus, en cas de faillite ou de changement de bases d'EasyJet, l'aéroport et, par conséquent le canton de Genève

se trouverait dans une situation extrêmement délicate, tant en termes d'emplois que financier !

Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'à la suite du Brexit, EasyJet développe une nouvelle compagnie basée à Vienne.

Il est urgent de recentrer les activités

de l'aéroport vers sa vocation première qui est de servir avant tout la population du canton de Genève et de ramener à la raison ces décideurs libéraux qui veulent faire de Genève une métropole démesurée, à leur unique profit et à celle de la région frontalière.



GRAND CONSEIL



Nos candidats



Mathieu ROMANENS
Etudiant en droit,
1993
Ville de Genève



Adrina SCHWEIZER
Conseillère
municipale, 1956
Meyrin



Nadia VIALETTO
Gérante et
créatrice de
cosmétique, 1972
Saint-Genis-
Pouilly



Gohar KHACHATRYAN
Professeure
d'harpe et de
piano, 1974
Ville de Genève



Stéphane PRANDO
Responsable
logistique, 1966
Ville de Genève



Maria BORER
Secrétaire, 1964
Croix-de-Rozon



Mostafa EL AKABA
Management,
1973
Ville de Genève

photos : UDC Genève



« Billion Dollar Baby » le mauvais film de Doris Leuthard

Plus on revoit le film, moins on comprend le scénario : Leuthard est pénard accoudée au comptoir, Juncker entre dans le bar, il commande un milliard, il lui file un bisou, elle lui refille nos sous, Juncker repart, fin de l'histoire. Depuis plus d'une semaine, la scène repasse en boucle sur les écrans suisses, avec cette question à laquelle personne ne répond : y a-t-il un régisseur dans la salle ?

En matière d'acteurs surpayés, on en a vu beaucoup mais un milliard pour la brève apparition de Juncker dans le film suisse, ça fait quand même cher la « guest star ». La production n'a pas d'argent pour financer l'AVS de demain, ni pour la santé d'aujourd'hui, pas assez pour renouveler la défense aérienne, les trains sont en retard, tout est trop cher, sauf Juncker.

Quelle contrepartie ?

Payé volontairement, le premier milliard suisse d'aide économique aux Etats d'Europe de l'Est membres de l'UE devait freiner l'immigration. Cela semble avoir fonctionné pour nos voisins les membres de l'UE qui ne créent pas ou que peu d'emplois mais cela n'a absolument pas fonctionné pour la Suisse, ni pour le Royaume-Uni, dont les économies performantes ont été la cible d'une immigration de masse inouïe ailleurs en Europe avec pour résultat le 9 février 2014 en Suisse et le 23 juin 2016 au Royaume-Uni, comprenez le Brexit.

La Suisse d'après le 9 février 2014 devait-elle renouveler l'expérience, et si oui que devait-elle demander en échange et à qui ? Dans la mesure où les bénéficiaires du nouveau milliard sont les 13 membres Est-européens de l'UE, c'est évidemment vers eux, et non vers Bruxelles, qu'il aurait fallu se tourner. 13 membres de l'UE sur les 27 restants, c'est presque une majorité potentiellement favorable à la Suisse dans ses discussions avec Bruxelles sur le seul sujet qui compte vraiment aujourd'hui : la fin de la libre circulation. Ce d'autant que les 13 pays de l'Est ne sont pas seulement bénéficiaires des largesses de la Suisse, ils ont aussi avec nous des similitudes importantes : ce sont de petits Etats (à l'exception de la Pologne) qui connaissent bien la difficulté de parler aux grands, ils sont eux-mêmes exposés à la pression migratoire, sur leurs frontières de l'Est, et sont eux-mêmes en désaccord avec les règles de Bruxelles sur cette question. Comme nous, ils sont souverainistes, l'histoire leur ayant appris à se méfier des diktats et des dogmes et à y résister.

En offrant 1'302 millions à Juncker contre rien, un sourire et un bisou, au lieu de se servir de cette question pour tenter de constituer un groupe de pression susceptible de l'aider à faire respecter à Bruxelles la décision démocratique qui a rendu la libre circulation anticonstitutionnelle en Suisse, la Présidente de la Confédération a fait tout faux : mauvais scénario, mauvais décor, mauvais casting, mauvais film, la production a claqué un milliard pour rien.

L'UDC au Conseil d'Etat en 2018



Thomas Bläsi Yves Nidegger Stéphane Florey

bon
Le grand Genève



Voici comment voter correctement pour le Grand Conseil et le Conseil d'Etat



1. Ouvrez l'enveloppe électorale où vous trouverez les documents suivants : un fascicule (de couleur bleue) comprenant les listes des candidats au Grand Conseil par partis ; une enveloppe bleue pour l'élection au Grand Conseil ; un bulletin unique (de couleur blanche) comprenant les candidats au Conseil d'Etat ; une enveloppe blanche pour l'élection du Conseil d'Etat ; une brochure explicative ; la carte d'électeur.



2. **GRAND CONSEIL**
(fascicule bleu)
Prenez la liste « Union démocratique du centre (UDC) »



3. Glissez la liste UDC pour le Grand Conseil dans l'enveloppe bleue.



4. **CONSEIL D'ETAT**
(bulletin unique sur papier blanc)
Cochez les noms des candidats UDC (Nidegger, Bläsi, Florey).



5. Glissez la liste UDC pour le Conseil d'Etat dans l'enveloppe blanche.



6. Indiquez votre date de naissance et signez la carte d'électeur.



7. Placez les 2 petites enveloppes fermées (bleue et blanche), avec la carte d'électeur, dans la grande enveloppe de manière à ce que l'adresse du Service des votations et élections soit bien visible par la fenêtre de l'enveloppe.



8. Il n'y a plus qu'à la déposer à la poste, il n'y a pas besoin d'affranchir votre enveloppe de vote **au plus tard vendredi 13 avril 2018**. Vous avez jusqu'au samedi 14 avril, midi, pour la déposer au Service des votations et élections (25, route des Acacias) ou jusqu'au dimanche 15 avril, midi, dans les locaux de vote communaux.

En cas de problème, vous pouvez appeler la hotline mise à disposition par le canton de Genève : 0840 235 235
Vous pouvez aussi voter par internet. Tous les renseignements vous seront donnés dans le dossier de vote que vous recevrez à la fin du mois de mars 2018.
Avez-vous des questions concernant ces élections ? Nous sommes à votre disposition de 9h à 12h et de 14h à 17h au **022 735 41 04**
Des questions par courriel ? Une seule adresse mail : **questions@udc-ge.ch**